Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

16 octobre 2009
Français
Original: anglais

Réunion de 2009
Genève, 7-11 décembre 2009

Réunion d'experts
Genève, 24-28 août 2009

Rapport de la Réunion d'experts

Introduction

1. Le document final de la sixième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (BWC/CONF.VI/6) contenait, dans la section traitant des décisions et des recommandations, la décision suivante:

> «La Conférence décide ce qui suit:
>
> a) Il sera tenu quatre réunions annuelles des États parties, d'une durée d'une semaine, à partir de 2007 et jusqu'à la septième Conférence d'examen, qui se tiendra au plus tard à la fin de 2011, pour examiner les points suivants et contribuer à l'adoption de vues communes et à la prise de mesures effectives à leur sujet:
>
> i) Moyens d'améliorer l'application à l'échelon national, y compris la promulgation d'une législation nationale, le renforcement des institutions nationales et la coordination entre les institutions nationales chargées de l'application des lois;
>
> ii) Coopération régionale et sous-régionale à l'application de la Convention;
>
> iii) Mesures nationales, régionales et internationales visant à améliorer la sécurité et la sûreté biologiques, y compris la sécurité du travail en laboratoire et la sûreté des agents pathogènes et des toxines;
>
> iv) Surveillance, éducation, sensibilisation, ainsi qu'adoption ou élaboration de codes de conduite, le but étant d'empêcher les utilisations abusives des progrès de la recherche dans les sciences et les techniques biologiques, qui sont susceptibles d'être exploités à des fins interdites par la Convention;
>
> v) En vue de renforcer la coopération, l'assistance et les échanges internationaux aux fins de l'application des sciences et des techniques biologiques à des fins pacifiques, promotion du renforcement des capacités

Merci de recycler

en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses: 1) pour les États parties ayant besoin d'une assistance, repérage des besoins en matière de renforcement des capacités et demandes à cet effet; et 2) pour les États parties en mesure de le faire, ainsi que les organisations internationales, possibilités qui s'offrent de fournir une assistance dans ces domaines;

vi) Fourniture d'une assistance et coordination avec les organisations compétentes, si un État partie en fait la demande, en cas d'allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines, y compris pour l'amélioration des capacités nationales en matière de surveillance, de dépistage et de diagnostic des maladies, ainsi que l'amélioration des systèmes de santé publique;

b) Chaque réunion des États parties sera préparée par une réunion d'experts d'une durée d'une semaine. Les sujets de discussion à chacune des réunions annuelles des États parties seront les suivants: les points i) et ii) seront examinés en 2007; les points iii) et iv), en 2008; le point v) sera examiné en 2009; et le point vi), en 2010. La première réunion sera présidée par un membre du Groupe des États non alignés et autres États, la deuxième, par un membre du Groupe des États d'Europe orientale, la troisième, par un membre du Groupe occidental, et la quatrième, par un membre du Groupe des États non alignés et autres États;

c) Les réunions d'experts établiront des rapports factuels dans lesquels elles décriront leurs travaux;

d) Toutes les réunions, tant celles d'experts que celles des États parties, adopteront toutes conclusions ou entérineront tous résultats par consensus;

e) La septième Conférence d'examen examinera les travaux de ces réunions et les documents qui en seront issus, et décidera de toute suite à y donner.».

2. Par sa résolution 63/88, adoptée le 2 décembre 2008 sans avoir été mise aux voix, l'Assemblée générale a, entre autres, prié le Secrétaire général de continuer à prêter l'assistance voulue aux gouvernements dépositaires de la Convention et de fournir les services nécessaires pour l'application des décisions et recommandations des conférences d'examen, y compris toute assistance qui pourrait être requise pour les réunions annuelles des États parties et les réunions d'experts.

Organisation de la Réunion d'experts

3. Conformément à la décision prise à la sixième Conférence d'examen, la Réunion d'experts de 2009 s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, du 24 au 28 août, sous la présidence de M. Marius Grinius, Ambassadeur du Canada.

4. À sa 1re séance, le 24 août 2009, la Réunion d'experts a approuvé son ordre du jour (BWC/MSP/2009/MX/1) et son programme de travail (BWC/MSP/2009/MX/2/Rev.1), qu'avait proposés le Président. Le Président a appelé l'attention des délégations sur cinq documents d'information qu'avait établis l'Unité d'appui à l'application (BWC/MSP/2009/MX/INF.1-5).

5. À la même séance, la Réunion d'experts a décidé, comme l'avait suggéré le Président, d'appliquer, *mutatis mutandis*, le Règlement intérieur de la sixième Conférence d'examen, énoncé à l'annexe II du document final de la Conférence (BWC/CONF.VI/6).

6. M. Richard Lennane, chef de l'Unité d'appui à l'application, a fait fonction de secrétaire de la Réunion d'experts et a été secondé, au secrétariat, par M. Piers Millett, spécialiste des questions politiques à l'Unité d'appui à l'application. Mme Ngoc Phuong

Huynh, spécialiste des questions politiques (adjointe de 1re classe) à l'Unité d'appui à l'application a travaillé au secrétariat.

Participation à la Réunion d'experts

7. Les 96 États parties à la Convention dont les noms suivent ont participé à la Réunion d'experts: Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Croatie, Cuba, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Kirghizistan, Liban, Lituanie, Malaisie, Maroc, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen et Zambie.

8. En outre, quatre États qui avaient signé la Convention mais ne l'avaient pas encore ratifiée − Haïti, le Myanmar, la République arabe syrienne et la République-Unie de Tanzanie − ont participé à la Réunion d'experts, sans prendre part à la prise de décisions, conformément à l'article 44, paragraphe 1, du Règlement intérieur.

9. Trois États − l'Angola, le Cameroun et Israël − qui n'étaient ni parties à la Convention ni signataires de celle-ci ont participé à la réunion en qualité d'observateurs, en application de l'article 44, paragraphe 2, alinéa *a*.

10. Le Bureau des affaires de désarmement, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) se sont fait représenter à la Réunion d'experts en application de l'article 44, paragraphe 3.

11. Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPCM), le Centre international pour la science et la technologie (CIST), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Commission européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) se sont vu accorder le statut d'observateurs, en application de l'article 44, paragraphe 4.

12. En outre, eu égard à la nature particulière des points à l'examen lors de la réunion de 2009, sur invitation du Président et sans que cela crée de précédent, 10 organisations scientifiques, professionnelles, universitaires et industrielles et un expert indépendant ont participé aux échanges informels tenus lors des séances à participation libre, en qualité d'invités de la Réunion d'experts: Amyris Biotechnologies, l'Association européenne de biosécurité (EBSA), le Centre national pour la sécurité et la gestion des crises (Jordanie), le Cycle de conférences internationales sur la sûreté et la sécurité biologiques, HealthMap, l'Initiative de sécurité sanitaire mondiale (ISSM) de l'Initiative relative à la menace nucléaire, l'Institut international du vaccin, l'International Council for the Life Sciences, l'International Security and Biopolicy Institute (ISBI), ProMED-mail et Mme Anupa Gupte.

13. Seize organisations non gouvernementales et instituts de recherche ont participé à la Réunion d'experts, en application de l'article 44, paragraphe 5.

14. La liste exhaustive des participants à la Réunion d'experts est publiée sous les cotes BWC/MSP/2009/MX/INF.7 et Add.1.

Travaux de la Réunion d'experts

15. Conformément au programme de travail (BWC/MSP/MX/2009/2/Rev.1), les 25 États parties ci-après ont fait des déclarations liminaires: Algérie, Arabie saoudite, Bangladesh, Chili, Chine, Cuba (au nom du Groupe des États non alignés et autres États), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kenya, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, République de Corée, Sénégal, Suède (au nom de l'Union européenne), Turquie, Ukraine et Yémen.

16. Entre le 25 et le 27 août, la Réunion d'experts a tenu un certain nombre de séances consacrées au point 5 de l'ordre du jour, à savoir: En vue de renforcer la coopération, l'assistance et les échanges internationaux aux fins de l'application des sciences et des techniques biologiques à des fins pacifiques, examen de la promotion du renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses:

a) Pour les États parties ayant besoin d'une assistance, repérage des besoins en matière de renforcement des capacités et demandes à cet effet;

b) Pour les États parties en mesure de le faire, ainsi que les organisations internationales, possibilités qui s'offrent de fournir une assistance dans ces domaines.

Au cours de ces séances, 27 États parties, 6 organisations internationales et 8 invités de la Réunion d'experts ont fait des exposés ou des déclarations.

17. Le Président, agissant de sa propre initiative et sous sa propre responsabilité, a établi un texte énumérant les considérations, leçons, perspectives, recommandations, conclusions et propositions qui se dégageaient des exposés, déclarations, interventions et documents de travail sur les questions examinées pendant la réunion. La Réunion d'experts a noté que ce texte n'avait pas été approuvé et n'avait pas de statut. Selon le Président, ce texte pouvait aider les délégations à se préparer en vue de la réunion des États parties de décembre 2009 et à débattre des moyens les plus indiqués d'examiner les points abordés et de «contribuer à l'adoption de vues communes et à la prise de mesures effectives» à leur sujet, conformément à la décision prise à la sixième Conférence d'examen. Le texte établi par le Président est joint au présent rapport en tant qu'annexe I.

18. Au cours de ses travaux, la Réunion d'experts a pu se servir de plusieurs documents de travail qu'avaient présentés les États parties, ainsi que des déclarations et exposés que les États parties, des organisations internationales et des invités avaient faits et dont le texte avait été distribué pendant la réunion.

Documentation

19. La liste des documents officiels de la Réunion d'experts, y compris les documents de travail présentés par les États parties, est reproduite à l'annexe II du présent rapport. Tous les documents figurant sur cette liste sont disponibles sur le site Web de l'Unité d'appui à l'application, à l'adresse http://www.unog.ch/bwc, et sur celui du Système de diffusion électronique des documents de l'ONU, à l'adresse http://documents.un.org.

Conclusion de la Réunion d'experts

20. À sa séance de clôture, le 28 août 2009, la Réunion d'experts a entendu un rapport intérimaire du Président sur les activités visant à assurer une adhésion universelle à la Convention, conformément à la décision prise par la sixième Conférence d'examen. Elle a noté que l'ordre du jour et le programme de travail provisoires de la réunion des États parties qui se tiendrait du 7 au 11 décembre 2009 seraient établis par le Président et soumis pour approbation et adoption à cette réunion.

21. À la même séance, la Réunion d'experts a adopté par consensus un projet de rapport (BWC/MSP/2009/MX/CRP.1 et 2), avec des modifications faites oralement. Le rapport a été publié sous la cote BWC/MSP/2009/MX/3.

Annexe I

Considérations, leçons, perspectives, recommandations, conclusions et propositions dégagées des exposés, déclarations, interventions et documents de travail sur les questions examinées pendant la réunion

Point 5 de l'ordre du jour: En vue de renforcer la coopération, l'assistance et les échanges internationaux aux fins de l'application des sciences et des techniques biologiques à des fins pacifiques, examen de la promotion du renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses:

a) Pour les États parties ayant besoin d'une assistance, repérage des besoins en matière de renforcement des capacités et demandes à cet effet;

b) Pour les États parties en mesure de le faire, ainsi que les organisations internationales, possibilités qui s'offrent de fournir une assistance dans ces domaines.

Note: La source est indiquée par l'un des codes suivants: E = exposé (avec la date correspondante); D = déclaration (avec la date correspondante); WP = working paper (document de travail) (avec le numéro correspondant). Voir également à la fin de la présente annexe la liste des sigles employés pour les délégations dans les tableaux ci-après.

I. Objectifs

Délégation	*Texte*	*Source*
A. Gupte	Les changements relatifs aux écosystèmes et aux habitats ont pour conséquences l'apparition de nouvelles maladies infectieuses et une augmentation du nombre de maladies et de troubles chroniques non infectieux.	E 27/08
A. Gupte	L'apparition de maladies infectieuses est favorisée par le nombre croissant de contacts entre les animaux sauvages, les animaux domestiques et les êtres humains, du fait de la mondialisation, des changements climatiques et de leurs répercussions sur l'environnement.	E 27/08
A. Gupte	Il est urgent de surveiller l'écosanté à l'échelle mondiale.	E 27/08
A. Gupte	Intégrer la notion d'écosanté et la surveillance de l'écosanté dans la mise en œuvre des dispositions de l'article X.	E 27/08
Bangladesh	La Convention sur les armes biologiques est l'un des principaux piliers du régime international de désarmement, mais aussi un instrument privilégié aux fins du renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses.	D 24/08
Canada	Établir de nouveaux partenariats Nord-Sud, Sud-Sud et Nord-Nord, et améliorer ceux qui existent déjà, en vue de renforcer et de mieux coordonner les capacités mondiales de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses.	E 26/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Chine	Un grand nombre de pays en développement sont confrontés aux mêmes difficultés, notamment à des infrastructures insuffisantes et à des capacités de détection des pathogènes et des services de soins médicaux inadaptés. Le système d'intervention en cas d'urgence doit être amélioré… La coopération internationale doit encore être renforcée.	D 24/08
Chine	Il n'est pas possible de s'attaquer efficacement aux graves problèmes de santé publique tels que les maladies infectieuses sans faire collectivement des efforts à l'échelle internationale. Il est primordial que la communauté internationale s'emploie à élargir et à constamment approfondir la coopération dans les domaines de la surveillance et de la maîtrise des épidémies.	E 26/08
Chine	La surveillance et la maîtrise des épidémies à l'échelle mondiale posent de grandes difficultés. En effet, de nouvelles maladies infectieuses apparaissent; des maladies infectieuses que l'on croyait avoir maîtrisées réapparaissent; la mutation pathogénique est rapide et certains pathogènes deviennent plus résistants aux médicaments; les pathogènes à l'origine des épizooties franchissent souvent les barrières entre les espèces et sont ainsi transmis aux êtres humains; enfin, le nombre toujours croissant des voyages internationaux contribue à la propagation des maladies infectieuses dans le monde.	WP.19
Chine	Aucun pays ne peut régler à lui seul un grave problème de santé publique tel qu'une pandémie. Il est par conséquent primordial que la communauté internationale s'emploie à élargir et à constamment approfondir la coopération dans les domaines de la surveillance et de la maîtrise des épidémies… Les pays ayant des capacités supérieures devraient venir en aide aux pays qui ont besoin de renforcer leurs capacités de surveillance et de maîtrise des épidémies, et l'aide et l'assistance dans ce contexte devraient être fournies dans un esprit d'égalité, de coopération et de respect mutuel.	WP.19
Cuba (au nom du Groupe des États non alignés et autres États)	Surmonter les obstacles à la pleine mise en œuvre des dispositions de l'article X de la Convention.	D 24/08
Cuba (au nom du Groupe des États non alignés et autres États)	Considérant la prévalence croissante de certaines maladies infectieuses durant la dernière décennie et le besoin qu'ont tous les États parties de renforcer leurs capacités de diagnostic, de prévention, de traitement et de maîtrise des maladies, notamment des maladies infectieuses, d'une part, et les contraintes internationales en raison desquelles les pays en développement ont du mal à s'acquitter de leurs obligations nationales et internationales, d'autre part, les États membres du Groupe des États non alignés et autres États demandent à tous les États parties à la Convention de prendre des mesures visant à surmonter ces problèmes.	WP.24
FAO	Un cadre général existe et certaines capacités sont disponibles. Toutefois, les ressources font désespérément défaut [pour lutter contre les maladies des végétaux].	E 25/08
Géorgie et États-Unis	Pour faire face rapidement et efficacement à un risque d'épidémie, il faut disposer d'un système de surveillance fiable à l'échelle mondiale et s'appuyer sur une collaboration internationale. Un pays qui surveille et intervient de façon inappropriée fait courir des risques à la région dans laquelle il se trouve et à la communauté internationale.	WP.12

Délégation	*Texte*	*Source*
Inde	La surveillance des maladies et l'atténuation de leurs effets demeurent certes une responsabilité nationale avant tout. Néanmoins, les maladies et les épidémies franchissent les frontières nationales et les agents biologiques doivent être suivis afin d'éviter qu'ils ne se propagent dans de nouvelles régions. Il est par conséquent indispensable de collaborer à l'échelle internationale pour maîtriser les épidémies.	D 24/08
Inde	Conformément à leurs obligations découlant de la Convention, les États parties devraient faciliter un échange aussi large que possible d'équipement, de matières et de renseignements scientifiques et techniques ayant un rapport avec l'emploi d'agents bactériologiques (biologiques) et de toxines à des fins pacifiques. Ils pourraient de la sorte aider les pays en développement à faire face à leurs besoins de développement, notamment en améliorant leur système de santé publique et en mettant en place une industrie des biotechnologies durable.	D 24/08
Inde	Les dispositions de l'article X sont primordiales pour renforcer la Convention et parvenir à une adhésion universelle.	D 24/08
Inde	Il est important de mettre en œuvre une coopération internationale pour aider les pays en développement à faire face à leurs besoins de développement, notamment en améliorant leur système de santé publique et en mettant en place une industrie des biotechnologies durable.	E 26/08
Inde	L'extension internationale des maladies et des épidémies rend impérative une coopération internationale efficace entre les systèmes de santé nationaux. Les capacités et la préparation à l'échelon national vont de pair avec la coopération internationale.	E 26/08
Inde	Il est nécessaire de convenir que la coopération internationale et le renforcement des capacités nationales vont de pair. La coopération doit être envisagée à long terme et mise en œuvre de façon systématique.	E 26/08
Indonésie	La coopération internationale est le moyen le plus efficace de surmonter les difficultés considérées.	D 24/08
Indonésie	Le renforcement des capacités, notamment celles des pays en développement, est impératif si l'on veut se prémunir contre les risques à l'échelle mondiale. Il convient de souligner qu'en plus de profiter aux pays en développement, il contribuera aux efforts généraux de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses.	D 24/08
Indonésie	Il n'est pas simple de faire face aux maladies si l'on ne dispose pas de dispositifs de surveillance efficaces et de moyens de mener des recherches fondamentales. Un certain nombre de pays ayant des populations variées font face au même problème.	E 26/08
Indonésie et Norvège	Il existe des relations étroites entre la santé d'une part et l'environnement, le commerce, la croissance économique, le développement social, la sécurité nationale, les droits fondamentaux et la dignité d'autre part.	WP.5
Indonésie et Norvège	L'application intégrale et effective de toutes les dispositions de la Convention sur les armes biologiques ... pourrait contribuer largement à la réalisation des objectifs de santé et de développement.	WP.5
Indonésie et Norvège	Les dispositions de l'article X et la transparence sont importantes lorsqu'il s'agit de réaliser certains objectifs de santé publique et de sécurité, ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement.	WP.5

Délégation	*Texte*	*Source*
Indonésie et Norvège	Un système national de santé publique efficace serait le meilleur moyen de défense en cas de propagation délibérée de maladies et permettrait de mieux utiliser les maigres ressources, notamment en mettant en œuvre une approche de prévention contre l'ensemble des risques.	WP.5
Indonésie et Norvège	La santé des animaux et des végétaux est considérée comme un bien public majeur à l'échelle mondiale et est indispensable à la sécurité et à la sûreté alimentaires. Des expérimentations récentes ont montré que la santé humaine ne pouvait pas être considérée séparément de la santé animale et végétale.	WP.5
ISBI	La surveillance et le dépistage consistent à collecter et à analyser en permanence et de façon systématique des données provenant de diverses sources afin d'obtenir une vue complète d'une situation permettant de mettre en évidence les caractéristiques et les tendances et de déceler les anomalies majeures. Dans ce contexte, il est essentiel d'obtenir des informations en retour. Lorsqu'une anomalie est décelée dans le cadre des activités ci-dessus, des enquêteurs agréés recueillent des données supplémentaires qui sont ensuite analysées en vue de mieux comprendre ce qui s'est produit. Les résultats de l'analyse des données devraient permettre aux parties prenantes d'apprécier les risques dans leur ensemble et de prendre rapidement et de façon coordonnée des décisions utiles.	E 26/08
IVI	Intégrer les épidémiologistes et les chercheurs des pays visés dans la communauté internationale des spécialistes de la santé publique.	E 27/08
IVI	Surmonter les contraintes, notamment financières, pesant sur les pays en développement qui souhaitent se spécialiser.	E 27/08
IVI	Les projets collectifs peuvent apporter la motivation et l'appui nécessaires aux agents qui s'emploient sur le terrain à surveiller des maladies infectieuses spécifiques.	E 27/08
Iran (République islamique d')	Faute d'une application adéquate des dispositions de l'article X, les États parties qui sont des pays peu développés ou en développement ne peuvent réaliser les plans qu'ils ont conçus pour maîtriser pleinement les maladies infectieuses et les éradiquer. Les États parties devraient donc appuyer la coopération et l'assistance internationales dans la lutte contre les maladies émergentes chez les êtres humains, les animaux ou les plantes et l'éradication de ces maladies, de même que d'autres programmes spécifiques, notamment des programmes conjoints de recherche-développement dans le domaine des vaccins et des programmes de formation pertinents, en vue d'accroître l'efficacité des efforts nationaux, régionaux et internationaux en ce qui concerne le diagnostic, la surveillance, la prévention et le traitement des maladies causées naturellement ou intentionnellement par des agents microbiens, d'autres agents biologiques ou des toxines, en particulier les maladies infectieuses, et la lutte contre ces maladies.	D 24/08
Iran (République islamique d')	Il est nécessaire de renforcer les capacités pour prévenir les maladies infectieuses, lutter contre celles-ci et les éradiquer.	E 26/08
Iran (République islamique d')	Il est de plus en plus nécessaire d'améliorer la coopération en ce qui concerne l'utilisation d'agents bactériologiques et viraux et de trousses de diagnostic à des fins pacifiques. Les réserves de nature politique devraient être levées…	E 26/08
Iraq	La surveillance et le dépistage des maladies infectieuses ont pour objet de déceler les épidémies ou d'observer une maladie en vue de la traiter et de la prévenir chez les êtres humains, les animaux et les végétaux.	WP.7

Délégation	*Texte*	*Source*
Iraq	Sachant que le dépistage précoce des maladies infectieuses est crucial pour réduire et limiter la propagation géographique d'une épidémie, des efforts concertés doivent être faits dans ce domaine, tout comme dans ceux du diagnostic, de l'identification et de l'éradication des maladies. Il faut également dispenser les formations pertinentes et allouer les ressources nécessaires.	WP.8
Japon	Pour faire en sorte que la Convention sur les armes biologiques soit appliquée à l'échelon national, il est particulièrement important de promouvoir le renforcement des capacités en ce qui concerne la surveillance, le dépistage, le diagnostic et le confinement des maladies infectieuses… Il est primordial que les États parties ayant besoin d'une assistance et ceux en mesure d'en fournir une manifestent leur volonté de contribuer au renforcement des capacités.	D 26/08
Japon	La surveillance des maladies infectieuses a pour objet: 1) de suivre les tendances en ce qui concerne les maladies épidémiques; 2) de déceler les poussées de maladies; 3) d'évaluer les mesures de lutte contre les maladies infectieuses; et 4) de prévoir les futures tendances et épidémies. Elle est ainsi indispensable si l'on veut réduire les risques biologiques.	WP.9
Kenya	• Déceler les variations soudaines en ce qui concerne l'apparition et la distribution des maladies; • Suivre les tendances et les caractéristiques; • Faire l'historique d'une maladie; • Formuler des hypothèses et encourager les recherches; • Suivre les évolutions relatives aux agents infectieux; • Déceler les changements relatifs aux pratiques en matière de santé; • Évaluer les mesures de lutte; • Faciliter la planification.	E 25/08
Pakistan	Les maladies transmissibles et les menaces à la santé publique posent de grandes difficultés à l'humanité. Il n'est pas possible de contenir ces maladies sans disposer d'un système efficace de surveillance et d'alerte rapide, de l'équipement et des connaissances nécessaires pour dépister et diagnostiquer les maladies et des médicaments et moyens appropriés pour les traiter.	D 24/08
Pakistan	Il existe entre les pays des écarts considérables en ce qui concerne les ressources financières et technologiques et les capacités. Il est donc important de les réduire. La meilleure solution, qui est également une solution durable, consiste à partager les ressources, à renforcer les capacités et à s'aider mutuellement en vue de réaliser cet objectif.	D 24/08
République de Corée	La communauté internationale doit s'employer plus activement à prévenir les maladies infectieuses dans les régions appauvries et à améliorer leur traitement.	WP.17
Fédération de Russie	Aucun État ne peut plus à lui seul prévenir efficacement la propagation de maladies infectieuses, même s'il dispose des capacités de diagnostic et de lutte contre ces maladies. La Fédération de Russie estime qu'il importe d'accroître le potentiel de la Convention en ce qui concerne la coopération internationale aux fins de l'utilisation pacifique des progrès de la recherche en sciences biologiques.	D 24/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Fédération de Russie	La mondialisation, l'accroissement des flux migratoires, le développement du commerce, l'existence de frontières communes avec d'autres États et d'autres facteurs nécessitent de prendre collectivement des initiatives intégrées et coordonnées pour lutter contre le risque de propagation d'agents infectieux dangereux au-delà des frontières des territoires endémiques.	D 25/08
Suède (au nom de l'UE)	… Il est plus que jamais opportun de concentrer les efforts sur la coopération et l'appui internationaux au renforcement des structures et des capacités nationales de prévention, de dépistage et de traitement des maladies infectieuses humaines, animales et végétales.	D 24/08
Suède (au nom de l'UE)	… Il est absolument capital de renforcer la coopération, l'assistance et les échanges internationaux dans le domaine des sciences biologiques utilisées à des fins pacifiques, notamment en ce qui concerne les biotechnologies.	D 24/08
Suède (au nom de l'UE)	La coopération et l'échange d'informations sur les progrès réalisés dans les sciences du vivant, au plan international, sont les seuls moyens de lutter avec efficacité et durablement contre les nouvelles maladies infectieuses et les anciennes qui continuent d'apparaître dans le monde, et de les éradiquer.	D 24/08
Suède (au nom de l'UE)	Les progrès qui seront accomplis dans les sciences du vivant offriront d'autres possibilités de coopération et d'assistance internationales dans les domaines pertinents pour la lutte contre les maladies infectieuses et l'appui à la Convention sur les armes biologiques.	D 24/08
Suède (au nom de l'UE)	La continuité des activités proposées est un facteur essentiel. À cette fin, l'Union européenne encourage la maîtrise locale et régionale des projets, l'établissement de réseaux entre les parties prenantes et les laboratoires de référence à l'échelon national, la participation des organismes internationaux et régionaux compétents et l'adhésion aux associations professionnelles régionales dans les domaines de la sécurité et de la sûreté biologiques.	WP.18
Royaume-Uni	Il est essentiel de s'employer à renforcer la sécurité sanitaire à l'échelle mondiale et pour cela de réduire les risques liés aux maladies infectieuses. Dans ce contexte ... la promotion d'une plus large adhésion à la Convention et l'adoption de mesures pratiques visant à accroître son utilité, notamment le renforcement des capacités dans les domaines de la surveillance, du dépistage, du diagnostic et du confinement des maladies, sont des objectifs majeurs.	WP.3
Royaume-Uni	La communauté internationale doit rechercher les moyens de contribuer au mieux à l'amélioration des systèmes de surveillance de la santé animale et humaine dans les pays vulnérables... La mise au point de moyens de surveillance et de diagnostic est une dimension importante d'un système de santé complet.	WP.3
Royaume-Uni	Il faut accorder la priorité aux méthodes de surveillance permettant de déceler rapidement les nouveaux risques.	WP.3
Royaume-Uni	L'établissement de partenariats utiles et durables entre pays riches et pays pauvres, en vue de fournir les infrastructures, les technologies et les compétences nécessaires aux activités de dépistage, d'identification et de suivi, est un objectif majeur, tout comme l'incitation à la mise au point et à l'installation de nouveaux systèmes de dépistage, d'identification et de suivi aux échelons national et international.	WP.3
Royaume-Uni	Pour que les États parties puissent communiquer des informations sur les poussées de maladies infectieuses et les phénomènes similaires provoqués par des toxines, dans le cadre de la mesure de confiance B, ils doivent disposer de moyens de surveillance et de notification fiables.	WP.4

Délégation	*Texte*	*Source*
États-Unis	… promouvoir le renforcement, de manière durable et dans des conditions de sûreté et de sécurité, des moyens nationaux de surveillance des maladies, l'échange d'informations pertinentes sur les poussées de maladies, conformément au Règlement sanitaire international révisé, et la prévention, la limitation et l'atténuation des conséquences pour la santé humaine et la sécurité nationale des maladies humaines et animales.	D 24/08
États-Unis	• Protéger les personnes vulnérables en préservant leurs sources d'alimentation, leurs moyens de subsistance et l'économie locale. • Améliorer la santé animale en mettant en œuvre des programmes de suivi bien planifiés, afin de préserver les sources d'alimentation, les moyens de subsistance et l'économie locale.	E 26/08
États-Unis	Le dépistage et la limitation rapides des risques biologiques d'origine naturelle, accidentelle ou intentionnelle sont primordiaux pour la santé des populations et la sécurité des États. Sachant qu'un dépistage et une notification rapides sont indispensables pour organiser une intervention efficace, contenir la propagation de la maladie et limiter la morbidité et la mortalité, toute faiblesse dans le dispositif de surveillance des maladies infectieuses d'un pays constitue un risque pour l'ensemble des pays.	WP.16
États-Unis	Le renforcement des capacités essentielles en matière de surveillance, de dépistage, de notification et d'intervention dans le monde est un avantage pour toutes les populations. Il permet de réagir de façon coordonnée à l'échelle mondiale à une situation d'urgence pour la santé publique (à la suite d'un événement naturel ou provoqué), tout en augmentant la capacité de chaque pays à fournir à sa population des services de base dans le domaine de la santé publique.	WP.16
États-Unis	Les pays du monde entier dépendent les uns des autres et les risques pour la santé publique ne connaissent pas les frontières. Il appartient donc à la communauté internationale de prêter son concours dans la mesure de ses possibilités, en renforçant les capacités essentielles dans les domaines de la surveillance et de l'intervention.	WP.16
OMS	Réduire la vulnérabilité et accroître la capacité de résistance, et assurer une redondance adéquate. Alléger les coûts en exploitant et mobilisant mieux les ressources et en fournissant une capacité de montée en puissance. Accroître la transparence et la crédibilité, approfondir le dialogue et renforcer la confiance.	E 25/08
OIE	Étendre le réseau du savoir: • Régions et maladies prioritaires; • Couverture géographique totale, l'accent étant mis sur les pays en développement et en transition; • Surveillance plus efficace des maladies à l'échelle mondiale; • Extension de l'accès des pays à des diagnostics et à des connaissances pointus en vue d'un dépistage et d'une intervention rapides.	E 25/08

II. Mécanismes

Délégation	*Texte*	*Source*
Bulgarie	... Intègre et analyse toutes les informations dans le domaine considéré et entretient des relations internationales soutenues en vue de l'échange d'informations du fait qu'elle est un membre actif des différents réseaux internationaux de surveillance et d'alerte rapide.	D 25/08
Canada	Élaboration d'un programme: • Déterminer les principaux besoins en vue de fixer les tâches à entreprendre; • Calculer le temps disponible; • Déterminer les ressources et le calendrier.	E 26/08
Canada	Renforcement des capacités régionales: collaboration avec l'OMS, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et d'autres donateurs. Ateliers, stages de formation et conférences. Renforcement des capacités nationales: ministères nationaux de la santé (législation, normes et directives).	E 26/08
Canada	Quatre domaines d'activité: • Les systèmes et les capacités des laboratoires; • La surveillance, les poussées de maladies, les enquêtes et l'intervention; • La préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas d'urgence; • La communication.	E 26/08
Canada	Renforcement des capacités: planification concertée/rassemblement des compétences requises selon les projets en vue d'obtenir les meilleurs résultats. Les États parties pourraient établir leur propre liste de projets. Les listes de projets seraient affichées sur le site Web de l'Unité d'appui à l'application, afin d'en permettre la consultation dans la perspective de la réunion des États parties qui doit se tenir en décembre.	E 26/08
Chine	Continuer de renforcer et d'améliorer les mécanismes existants pour la notification des maladies. Les informations sur les poussées de maladies infectieuses aiguës devraient être partagées en tenant compte des pratiques actuelles des organisations internationales compétentes.	D 24/08
Chine	Des efforts sont accomplis pour accroître les échanges et approfondir la coopération entre les États parties et des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de façon à tirer pleinement parti des ressources et services dont elles disposent.	D 24/08
Chine	Coopération internationale dans les domaines de la surveillance des maladies infectieuses humaines et de la lutte contre celles-ci: • Coopération avec les organisations internationales compétentes; • Coopération régionale; • Coopération et assistance bilatérales.	E 26/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Chine	Partager plus largement les informations sur les épidémies. Continuer de renforcer et d'améliorer les mécanismes existants pour la notification des maladies. Les informations sur les poussées de maladies infectieuses aiguës devraient être diffusées rapidement et avec efficacité, conformément aux pratiques actuelles des organisations internationales compétentes, et les activités de consultation mutuelle et de coordination devraient être renforcées.	WP.19; D 27/08
Chine	Accroître les échanges et approfondir la coopération avec les organisations internationales. Les États parties devraient continuer de renforcer leur coopération avec l'OMS, l'OIE et la FAO de façon à tirer pleinement parti des ressources et des résultats dont elles disposent. Les organisations internationales, pour leur part, peuvent fournir des technologies, des fonds et des informations aux pays qui ont des difficultés pratiques pour appliquer les normes pertinentes.	WP.19
Cuba (au nom du Groupe des États non alignés et autres États)	Coordonner les initiatives de coopération avec les autres organisations internationales et régionales compétentes en vue d'appuyer par des moyens financiers et technologiques l'utilisation à des fins pacifiques d'agents bactériologiques (biologiques) et de toxines.	D 24/08
Cuba (au nom du Groupe des États non alignés et autres États)	Les États parties membres du Groupe des États non alignés et autres États recommandent d'établir, dans le cadre de la Convention, un mécanisme, ouvert à la participation de tous les États parties, en vue d'accomplir les tâches suivantes: i) Déterminer et prendre en charge les besoins en termes d'équipement, de matières et d'informations scientifiques et techniques en vue de l'utilisation à des fins pacifiques d'agents bactériologiques (biologiques) et de toxines; ii) Surmonter les obstacles à l'application intégrale des dispositions de l'article X de la Convention; iii) Mobiliser les ressources nécessaires, notamment les ressources financières, pour faciliter le plus large échange possible d'équipement, de matières et d'informations scientifiques et techniques en vue de l'utilisation à des fins pacifiques d'agents bactériologiques (biologiques) et de toxines, notamment entre les États parties développés et les États parties en développement; iv) Faciliter la mise en valeur des ressources humaines dans les États parties en développement, aux fins de l'application de la Convention, en tenant compte de la situation particulière de ces pays; v) Coordonner les initiatives de coopération avec les autres organisations internationales et régionales compétentes en vue d'appuyer par des moyens financiers et technologiques l'utilisation à des fins pacifiques d'agents bactériologiques (biologiques) et de toxines; vi) Établir un programme de parrainage, dans le cadre de la Convention, pour favoriser la participation des États parties en développement aux réunions et autres activités menées au titre de la Convention. Ce programme pourrait également servir, selon les ressources disponibles, à accroître la participation des États non parties afin de promouvoir l'adhésion universelle à la Convention.	WP.24
CEPCM	En tant qu'agence de l'UE, le CEPCM peut, par l'intermédiaire d'équipes d'assistance en cas de flambée épidémique (EAE), aider les pays et les organisations internationales en ce qui concerne l'appui administratif et logistique, l'établissement de rapports relatifs aux interventions sur le terrain et l'évaluation de ces interventions.	E 24/08

Délégation	*Texte*	*Source*
France	La coopération pourrait être axée sur la création de systèmes d'alerte rapide avec échange d'informations en temps réel.	E 26/08
France	L'assistance peut être fournie par le biais de la coopération interinstitutions ainsi que de la coopération internationale.	E 26/08
France	Des projets à financements multiples pourraient être encouragés pour améliorer la coordination entre les donateurs.	E 26/08
France	Une coopération thématique pourrait être mise en place dans le cadre de sous-réseaux.	E 26/08
Géorgie et États-Unis	Qualités requises pour les systèmes de surveillance des maladies: • Sensibilité (pour détecter les événements voulus en matière de santé); • Spécificité (faible taux de résultats faussement positifs ou négatifs); • Représentativité; • Fonctionnement en temps voulu; • Simplicité (facilité de compréhension et d'application); • Souplesse (possibilité d'adaptation aux besoins); • Acceptabilité. L'application des politiques cohérentes, des modalités de fonctionnement et des capacités opérationnelles et techniques requises par le Règlement sanitaire international de l'OMS aideront à donner l'alerte rapidement en cas d'incidents biologiques qui se produiraient naturellement ou qui seraient délibérément provoqués et à les gérer efficacement à l'échelle internationale.	E 26/08
Géorgie et États-Unis	Les maladies infectieuses ne connaissent pas les frontières géographiques et nous devrions faire de même dans la lutte que nous menons contre elles.	E 26/08
Géorgie et États-Unis	Un système de surveillance qualitative devrait avoir les propriétés suivantes: sensibilité (pour détecter les événements voulus en matière de santé), spécificité (faible taux de résultats faussement positifs ou négatifs), représentativité, fonctionnement en temps voulu, simplicité (facilité de compréhension et d'application), souplesse (possibilité d'adaptation aux besoins), et acceptabilité.	WP.12
Allemagne	• Stratégie de sortie − Enseignements tirés pour maintenir la durabilité des projets de collaboration. • Coopération en matière de recherche: les critères pour les questions éthiques sont parfois discordants. • Renforcement de la collaboration internationale: motivations diverses (aspects financiers, carrière scientifique, statut). • Renforcement des capacités: exode des cerveaux, concurrence avec les ONG et les organisations internationales. • Échanges technologiques: besoins en personnel formé. • Durabilité: financement des projets de recherche le plus souvent limité à trois ans.	E 26/08

Délégation	*Texte*	*Source*
	• Qualité: la fiabilité et la simplicité des infrastructures de communication sont essentielles. • Lutte contre les maladies: les besoins dans les pays ne correspondent pas aux prévisions.	
Allemagne	Des exercices internes et externes d'assurance qualité réalisés en continu sont des préalables indispensables pour que tous les laboratoires biologiques puissent démontrer que leur personnel a acquis l'expérience voulue et que leurs diagnostics sont fiables.	WP.15
HealthMap	Intérêt du regroupement et de la visualisation des moyens électroniques répartis.	E 27/08
HealthMap	Importance d'une approche multilingue et coopérative pour réduire le plus possible la surcharge d'information et mobiliser les utilisateurs.	E 27/08
Inde	En renforçant l'application des dispositions de l'article III, on pourrait éviter que la coopération envisagée à l'article X ne donne lieu à des abus.	D 24/08
Inde	Des contrôles effectifs des exportations sont des composantes essentielles de la coopération internationale pour éviter que des organismes et des agents pathogènes ne tombent entre les mains de terroristes et pour veiller à ce qu'ils ne soient utilisés qu'à des fins pacifiques.	D 24/08
Inde	Un système bien conçu et efficace de surveillance des maladies est indispensable pour dépister des maladies qui pourraient avoir été causées par des armes biologiques ou des poussées suspectes de maladies.	D 24/08
Inde	Tous les moyens de coopération bilatéraux et multilatéraux doivent être étudiés; le cadre que constitue la Convention doit être totalement appliqué; il est tout particulièrement important d'appliquer l'article X.	D 24/08
Inde	Étroite coopération entre les services de santé animale et les services de santé humaine.	E 25/08
Inde	Renforcement des capacités par les moyens suivants: Arrangements multilatéraux, dont: • Échange d'informations par le biais de bases de données internationales sur la lutte contre les maladies et la santé publique; • Assistance directe provenant d'organisations multilatérales; • Coopération dans le cadre d'une organisation régionale. Renforcement des capacités au moyen d'arrangements bilatéraux, dont: • Accords de coopération ou mémorandums d'accord de coopération entre diverses organisations; • Formation/Éducation; • Ateliers/Séminaires; Secteur privé: • Prescriptions de la branche d'activité: «La mondialisation dans le domaine des biotechnologies est largement centrée sur l'Inde … il ne s'agit pas seulement de possibilités commerciales, mais aussi de développement des capacités qui aideront l'Inde à apprendre activement pour acquérir les compétences spécialisées du partenaire.»;	E 26/08

Délégation	*Texte*	*Source*
	• Les partenariats public-privé (PPP) sont essentiels pour surmonter les difficultés rencontrées dans les domaines de la surveillance et de l'atténuation des maladies.	
Indonésie	… mieux faire comprendre les divers besoins et difficultés des États parties, et en définissant les mesures qui pourraient être prises pour favoriser la coopération internationale.	D 24/08
Indonésie	Développement de l'emploi de moyens de diagnostic sûrs et modernes − Renforcement des capacités nationales en recherche fondamentale et translationnelle.	E 26/08
Indonésie	Participation aux réseaux de surveillance des maladies infectieuses − Échange de données/informations sur la qualité − Assurance qualité nécessaire pour la collecte des données.	E 26/08
Indonésie	Les nouveaux vaccins, les antibiotiques et une compréhension des aspects fondamentaux de la nature pathogène des maladies sont essentiels pour la sécurité sanitaire − investir dans les sciences et la recherche fondamentales.	E 26/08
Indonésie	Créer des moyens sûrs, sécurisés et durables.	E 26/08
Indonésie	Les capacités doivent être adaptées aux besoins locaux.	E 26/08
Indonésie	Renforcement de la coopération entre pays − tirer parti des capacités et ressources existantes.	E 26/08
Indonésie	• Réseau avec les homologues interinstitutions, les agents sanitaires, les milieux universitaires, les responsables de l'application des lois, le secteur de la défense et de multiples parties prenantes, dont les milieux industriels, les milieux médicaux, les organisations professionnelles et les médias. • La coopération régionale est nécessaire non seulement dans le domaine de la sécurité et de la sûreté biologiques, mais aussi dans ceux de la recherche sur les maladies infectieuses et de la surveillance de ces maladies. • Renforcement de la coopération entre pays développés et pays en développement et possibilités de coopération au sein des pays en développement.	E 26/08
Indonésie et Norvège	… reconnu l'importance du Règlement sanitaire international révisé de l'OMS pour relever efficacement les défis actuels et émergents en matière de sécurité sanitaire.	WP.5
Indonésie et Norvège	L'application complète du Règlement sanitaire international nécessite la mobilisation de ressources nationales et internationales pour renforcer les capacités de manière à répondre aux besoins en la matière dans le délai fixé dans le Règlement. L'article 5 et l'annexe 1 du Règlement définissent les règles à appliquer aux capacités nationales pour lesquelles un appui pourrait être donné dans le contexte de l'article X de la Convention.	WP.5
Indonésie et Norvège	Mobilisation insuffisante des ressources pour la santé des animaux et des végétaux. Les pays donateurs ont été encouragés à fournir un financement davantage axé sur le long terme, plus durable et plus prévisible. Les initiatives et les programmes de renforcement des capacités exécutés par la FAO et l'OIE ont été vivement appréciés.	WP.5
Indonésie et Norvège	Poursuite du renforcement des organisations et réseaux internationaux existants, dont les travaux portent sur les maladies infectieuses, en particulier ceux de l'OMS, de la FAO, de l'OIE et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), conformément à leurs mandats respectifs.	WP.5

Délégation	*Texte*	*Source*
Indonésie et Norvège	Le renforcement de la sécurité sanitaire nécessitait un investissement soutenu, à long terme et adapté aux besoins et conditions locaux, dans les ressources humaines, les infrastructures et les modalités de fonctionnement standard.	WP.5
Indonésie et Norvège	On a fait observer qu'il était économiquement beaucoup plus rationnel d'investir très tôt pour renforcer les capacités et l'état de préparation que de réagir aux événements quand ils se produisaient.	WP.5
Indonésie et Norvège	Approche intersectorielle intégrée du financement compte tenu de la nécessité de regrouper les ressources des divers organismes nationaux et internationaux dont les activités concernent la santé publique, l'agriculture, le respect de la législation, et la sécurité.	WP.5
Indonésie et Norvège	Nécessité de partenariats avec les parties prenantes intéressées et reconnaissance du rôle important que le secteur privé, les milieux universitaires et les ONG pourraient jouer dans le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire.	WP.5
Indonésie et Norvège	La poursuite de la coopération, du dialogue et de la mobilisation constructive de tous les acteurs pertinents sera nécessaire pour gérer efficacement les questions complexes liées à la mise en commun de virus, à la production de vaccins et à l'accès à ces vaccins, dans l'intérêt du renforcement des capacités sanitaires nationales partout dans le monde.	WP.5
Indonésie et Norvège	Nécessité de renforcer la coopération entre pays développés et pays en développement; il existe aussi d'importantes possibilités de renforcer la coopération entre pays en développement.	WP.5
IVI	Promouvoir l'échange de données sur la santé publique aux niveaux régional et mondial.	E 27/08
Iran (République islamique d')	La coopération entre les secteurs public et privé à la mise en œuvre d'une surveillance et à la notification des cas de maladies transmissibles surveillées a des effets non négligeables et devrait être encouragée. Il faudrait aussi améliorer la participation des institutions médicales aux opérations de surveillance.	D 24/08
Iran (République islamique d')	Les organisations et organismes internationaux compétents (OMS, OIE, FAO et CICR), dans le cadre de leurs mandats relatifs à la surveillance de la santé publique mondiale et à l'assistance humanitaire, indépendamment des sources d'épidémies, pourraient jouer un rôle de coordination en fournissant et en mobilisant l'assistance et les moyens techniques et financiers. Il va sans dire que le mécanisme susmentionné ne peut être substitué aux obligations qui incombent aux États parties en vertu de l'article X de la Convention.	D 24/08
Iran (République islamique d')	Les États parties devraient avoir accès, sans discrimination aucune, aux applications de la biotechnologie et de la recherche-développement scientifique, aux fins de la prévention, de la surveillance, du dépistage, du diagnostic, de la prophylaxie et du traitement des maladies causées par des agents biologiques, microbiologiques et autres, ou des toxines, en particulier des maladies infectieuses et des maladies inconnues.	D 24/08
Iran (République islamique d')	Adopter des mesures nationales et promulguer notamment une législation nationale pour: a) faciliter la coopération avec d'autres Parties en dehors de toute considération d'ordre politique et sans discrimination; et b) exclure toute coopération dans le domaine biologique avec des États non signataires.	WP.21
Iran (République islamique d')	[Les États parties devraient] revoir leurs réglementations nationales en matière d'échanges et de transferts internationaux d'équipement, de matières (y compris des agents biologiques et des toxines) et de renseignements scientifiques et techniques à des fins pacifiques pour s'assurer qu'elles concordent avec les objectifs de la Convention et tout particulièrement avec les dispositions de l'article X et pour ne pas entraver le développement d'autres États parties.	WP.21

Délégation	*Texte*	*Source*
Iran (République islamique d')	Toutes mesures qui pourraient venir s'ajouter à celles qui sont prévues par la Convention devraient être conformes à cette dernière et faire l'objet de négociations multilatérales portant sur tous les aspects.	WP.21
Iran (République islamique d')	Le fait d'imposer des restrictions à l'emploi des connaissances spécialisées, des matières et des équipements qui, pour être susceptibles d'un double usage, sont néanmoins nécessaires pour promouvoir le renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies transmissibles, y compris la production de certains vaccins et d'autres matières biologiques doit être considéré comme un acte discriminatoire manifeste, commis en violation flagrante des dispositions de l'article X. Cependant, l'application de cet article fondamental par certains États parties a malheureusement fait l'objet de considérations d'ordre politique, en violation des dispositions de la Convention. Un État partie qui se voit refuser par un autre État des équipements ou des matières aux fins d'applications biologiques ou biotechnologiques pacifiques devrait avoir le droit de chercher à faire redresser la situation et à régler le différend par la voie institutionnelle. Il faudrait donc mettre au point un mécanisme pour traiter la question du règlement des différends découlant du refus de transfert. À cet égard, un Comité permanent pourrait être créé au titre de la Convention pour examiner les cas de refus de transferts. Les membres du comité devraient avoir l'expérience et les compétences nécessaires et le comité devrait comprendre des représentants de gouvernements dûment qualifiés et nommés sur la base d'une répartition géographique équitable.	WP.22
Iraq	Nécessité pour tous les États d'adopter des mesures nationales complètes et pratiques pour contenir la propagation des maladies chez les êtres humains, les animaux et les plantes et combattre et traiter rapidement ces maladies.	WP.7
Iraq	La surveillance met en jeu un processus long et systématique de recueil d'informations sur la lutte contre les maladies et leur prévention. Une base de données est donc essentielle pour repérer les poussées de toute nouvelle maladie ou la réapparition de toute maladie endémique ou non ainsi que toute autre maladie susceptible d'entraîner une épidémie.	WP.7
Iraq	La surveillance joue un rôle très important dans la planification, l'identification et la formulation des stratégies de lutte contre les maladies infectieuses. De solides moyens d'enquête et de dépistage, notamment de bons laboratoires, des technologies modernes et appropriées ainsi que du personnel compétent sont nécessaires pour obtenir rapidement des résultats décisifs.	WP.7
Iraq	Les États parties qui disposent de systèmes de surveillance et de mesures avancés et modernes et les institutions et organisations internationales concernées doivent aider les autres États dans ce domaine, notamment grâce aux moyens suivants: stages de formation pour renforcer les capacités du personnel de santé publique; appuyer l'utilisation des techniques et technologies d'information pour recueillir et analyser les données sur les maladies infectieuses et épidémiques; renforcement des programmes nationaux et locaux de surveillance des maladies; et amélioration des capacités d'alerte rapide, de surveillance, de protection et de riposte.	WP.8
Japon	Renforcement de la surveillance des maladies: • Évaluation du système actuel de surveillance; • Revitalisation de la surveillance de routine;	E 26/08

Délégation	*Texte*	*Source*
	• Renforcement de la détection rapide;	
	• Maintien de partenariats internationaux.	
Japon	Encourager la responsabilisation du pays bénéficiaire pour que la fourniture d'une assistance puisse en définitive conduire à générer un mécanisme auto-entretenu dans ce pays.	E 26/08
Japon	Afin d'améliorer les capacités de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement, il est important de tenir compte des priorités de chaque pays en ce qui concerne la politique de santé publique et de clarifier leur position dans le cadre global du renforcement des systèmes de santé.	WP.9
Japon	Il est essentiel de procéder à des améliorations non seulement dans les domaines prioritaires, mais aussi dans les domaines où on peut escompter des résultats compte tenu de la charge que représente la maladie dans chaque pays et de l'état de son système de santé.	WP.9
Kenya	Établir un lien entre la surveillance et l'action:	E 25/08
	• Enquête sur les poussées de maladies;	
	• Lutte contre les maladies;	
	• Vaccination/prophylaxie;	
	• Élimination des causes;	
	• Interruption de la transmission;	
	• Mise au point et ciblage de programmes (éducation, réduction des risques, etc.);	
	• Élaboration de politiques et de règlements.	
Mexique	Le renforcement des capacités doit être fondé sur des systèmes épidémiologiques plus solides et plus récents en fonction des nouveaux besoins et de la nécessité de faire face à de nouveaux événements en intégrant l'idée d'un système de surveillance des syndromes concernant de graves cas de maladies contagieuses.	D 24/08
Mexique	Autre aspect crucial de la contribution à la sécurité sanitaire dans le monde: l'échange approprié d'informations et la transparence dans la coopération.	D 24/08
Nigéria	Les éléments clefs d'une défense réussie contre les menaces pesant sur la santé publique, qu'elles existent naturellement ou qu'elles résultent d'actions délibérées, sont les suivants: dépistage rapide; identification; surveillance de la progression de la maladie dans une communauté.	E 27/08
Nigéria	Renforcer les liens entre santé publique et épidémiologie vétérinaire.	E 27/08
Nigéria	Mener des activités de recherche sur les problèmes prioritaires de santé publique.	E 27/08
Nigéria	Améliorer les communications et la mise en réseau dans le pays et dans toute la région sur les questions de santé publique.	E 27/08
Pakistan	Les gouvernements, avec l'appui de toutes les parties prenantes, doivent agir collectivement, au niveau international pour promouvoir la coopération, et, au niveau national, pour intensifier le renforcement des capacités de manière à surmonter ces difficultés.	D 24/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Pakistan	Renforcement des capacités au niveau national et au niveau des provinces et des districts dans les domaines suivants: ... mise en valeur des ressources humaines; principes directeurs et modes opératoires standard pour les situations d'urgence complexes.	E 27/08
Philippines	Enseignements à tirer pour les pays donateurs: des doubles emplois persistent (par exemple, beaucoup d'intérêt manifesté pour la formation des premiers intervenants, mais moins pour former des techniciens); et il faudrait des systèmes permettant aux donateurs de réaliser un suivi (pour faire en sorte que les donateurs voient que les ressources sont effectivement utilisées, ce qui les encouragera à poursuivre leur collaboration).	E 27/08
République de Corée	Une approche spécifique à une maladie ne peut à elle seule ni améliorer les services de soins de santé pour les personnes vivant dans les pays en développement ni faciliter la mise en œuvre d'un système sanitaire régionalement intégré.	WP.17
République de Corée	Pour faire face à ces maladies infectieuses avec plus d'efficacité, les organisations internationales qui s'intéressent à une maladie spécifique et les fonds verticaux doivent être horizontalement intégrés de manière à pouvoir contribuer à améliorer le système de soins de santé primaires dans les pays en développement. Même si ces organisations et fonds ont réussi à réduire le taux de poussées de maladies spécifiques telles que les «trois grandes maladies», elles n'ont apparemment pas permis de promouvoir le renforcement des capacités dans les divers pays en développement en termes de niveau général de santé dans les régions. Les membres de la communauté sanitaire internationale doivent donc coopérer plus activement les uns avec les autres et, à plus long terme, investir leurs fonds dans des programmes de soins de santé plus complets pour améliorer le niveau de santé dans le monde en développement.	WP.17
République de Corée	La lutte contre les maladies infectieuses n'est durablement possible que si elle est fondée sur le renforcement du système de soins de santé primaires de chaque pays.	WP.17
République de Corée	Le niveau de santé dans les pays en développement peut être amélioré grâce à des mesures préalables élémentaires telles que la construction d'infrastructures de santé, la formation du personnel de santé local et le renforcement du système de soins de santé primaires.	WP.17
Fédération de Russie	Une amélioration du système de surveillance et de suivi épidémiologique des maladies infectieuses, notamment aux points de passage des frontières entre les États, est selon nous l'un des éléments essentiels d'une stratégie visant à enrayer une épidémie et éviter que des menaces d'infection ne réapparaissent.	E 25/08
Fédération de Russie	… promouvoir la coopération contre les poussées et la propagation des infections, les importations et la vente de produits, d'agents biologiques, chimiques, radioactifs et autres matériaux dangereux pour la santé humaine, des substances, des matières et des déchets qui nécessitent des mesures de protection sanitaire sur le territoire des États membres de la CEI.	E 25/08
Fédération de Russie	L'un des thèmes de la coopération au sein de l'Organisation de Shanghai pour la coopération est le travail en commun dans le domaine de la santé et surtout la création d'un système unifié de suivi des maladies infectieuses et la prévention des épidémies.	E 25/08
Fédération de Russie	Nous envisageons les perspectives suivantes de coopération entre les États parties à la Convention: premièrement, la mise au point de méthodes accélérées et de moyens de définir des indicateurs pour les agents d'infection; deuxièmement, la création de vaccins de nouvelle génération; troisièmement, la mise au point de nouvelles préparations et de nouveaux médicaments pour la désinfection; enfin, la mise au point de nouveaux traitements pour lutter contre les maladies infectieuses.	E 25/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Fédération de Russie	Il faudrait veiller à ce que la coopération internationale entre États parties dans le domaine de la lutte contre les maladies infectieuses soit effective, en s'appuyant sur des programmes et projets communs de recherche ou des accords sur des questions particulières, à la demande des États membres qui ont besoin d'une telle assistance, ainsi que sur des accords de réciprocité ou autres procédures de réciprocité pleinement conformes à toutes les dispositions de la Convention. Selon nous, cette coopération devrait être établie sur une base juste et honnête et, dans toute la mesure possible, sur une base géographique large.	E 25/08
Fédération de Russie	Renforcer la coopération internationale et appuyer les efforts que font déjà les organisations internationales appropriées.	D 25/08
Fédération de Russie	Coopération internationale avec les pays en développement sur le plan économique, les pays en développement à d'autres égards, notamment par le biais du réseau de centres coopérants de l'Organisation mondiale de la santé. Ceci offre un potentiel organisationnel et scientifique considérable pour renforcer l'efficacité des mesures prises pour lutter contre les maladies infectieuses.	D 25/08
Fédération de Russie	Le développement de la coopération entre États et entre institutions dans ce domaine permet de tirer parti au maximum des ressources existantes et d'obtenir sur eux un effet multiplicateur grâce aux échanges scientifiques et technologiques et il permet aussi une assistance mutuelle pour la mise au point de mécanismes efficaces en vue de la réalisation de travaux communs pour éviter la propagation des épidémies.	D 25/08
Sénégal	Les États parties à la Convention n'ont pas les mêmes niveaux de capacités scientifiques et technologiques. Compte tenu de la situation, il est important de veiller à renforcer les capacités des pays en développement dans le domaine de la surveillance épidémiologique en encourageant la coopération internationale, y compris la coopération Sud-Sud.	D 24/08
Suède (au nom de l'UE)	L'assistance devrait être fournie de manière durable. Ceci signifie que le pays bénéficiaire devrait se sentir pleinement associer et que toutes les parties prenantes intéressées devraient jouer un rôle actif.	D 24/08
Suède (au nom de l'UE)	… il faudrait identifier les besoins et les demandes des États parties pour lesquels une assistance est nécessaire… Les indications sur ces besoins permettraient aux États parties, à l'UE et à d'autres organisations internationales qui sont en mesure de fournir une assistance de recenser les possibilités d'assistance.	D 24/08
Suède (au nom de l'UE)	Une coopération internationale mettant en jeu et appuyant des organisations internationales telles que l'OMS, la FAO, l'OIE et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) ainsi que des acteurs non gouvernementaux dont les activités portent sur les maladies infectieuses sera aussi essentielle à l'avenir pour renforcer les structures et les capacités en matière de surveillance des maladies, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses.	D 24/08
Suède (au nom de l'UE)	Une nouvelle action commune de l'UE en faveur de l'OMS aura un effet bénéfique sur la sécurité et la sûreté biologiques et l'état de préparation contre les utilisations abusives délibérées. Les activités menées au titre de l'action commune comprendront des ateliers régionaux, le lancement d'initiatives opérationnelles axées sur les pays, des visites dans les pays et un projet à long terme dans un pays. L'UE souhaite la participation et un partenariat des États parties à la Convention dans le cadre de cette initiative.	WP.18

Délégation	*Texte*	*Source*
Suède (au nom de l'UE)	D'autres instruments financiers peuvent aussi être utilisés pour appuyer les activités de l'UE dans le domaine biologique. À titre d'exemple, dans le cadre du septième programme-cadre de la Commission européenne pour la recherche (2007-2013), l'UE appuiera les activités de recherche menées dans le cadre de la coopération transnationale et ouvertes aux États tiers pour développer des technologies et des connaissances aux fins du renforcement des capacités pour assurer la sécurité des citoyens.	WP.18
Royaume-Uni	Un ensemble d'investissements directs et de mécanismes d'incitation est nécessaire pour que des technologies sanitaires appropriées et d'un coût abordable soient mises au point pour les maladies qui prévalent dans les pays en développement.	WP.2
Royaume-Uni	Les projets mettant en jeu une coopération entre les instituts hôtes et les organismes des pays donateurs et visant à assurer un avenir durable et légitime pour les instituts dont les activités concernent la santé publique, la santé des animaux et celle des plantes peuvent présenter des avantages à la fois pour les instituts et pour les gouvernements hôtes, de même que pour le pays donateur grâce à une meilleure compréhension des nouvelles menaces pesant sur la santé et à une amélioration de la sécurité sanitaire.	WP.2
Royaume-Uni	L'OMS, l'OIE et la FAO communiquent les unes avec les autres et chacune a mis au point son propre système d'alerte et de riposte rapides. Elles sont réunies sous l'égide du système mondial d'alerte et de riposte qui est utile à la communauté internationale. Nous devons donc veiller à ce que ce système soit de plus en plus efficace.	WP.3
Royaume-Uni	Principaux enseignements à tirer: • Les pays doivent notifier rapidement les maladies susceptibles de se propager à l'échelle internationale; • Une direction politique est importante pour lutter contre les maladies; • L'OMS a un rôle essentiel à jouer en échangeant des informations et en donnant les meilleurs conseils possibles en matière de santé publique; • Les scientifiques, les cliniciens et les experts de la santé publique doivent travailler ensemble pour faire face aux difficultés rencontrées à l'échelle mondiale en matière de santé; • Des systèmes de santé solides sont essentiels: des faiblesses dans un pays entraînent une vulnérabilité pour tous.	WP.3
Royaume-Uni	Il faut continuer à établir des liens durables et stratégiques entre les deux communautés (*santé humaine et santé animale*). Ceci commence à se produire, mais il reste encore beaucoup à faire.	WP.3
Royaume-Uni	La création de partenariats pour une médecine unique aux fins du dépistage et de l'identification des maladies qui touchent à la fois les êtres humains et les animaux est un premier pas essentiel pour tout futur combat contre les nouvelles infections.	WP.3
Royaume-Uni	Les initiatives et fonds mondiaux doivent accroître l'efficacité de leur aide, par exemple en fournissant un appui qui renforce les systèmes et qui concorde avec les processus et les délais de planification à l'échelle nationale.	WP.3
Royaume-Uni	Les initiatives mondiales devraient viser la collaboration avec les autres organisations et initiatives ainsi qu'avec les organismes des Nations Unies, la rationalisation du nombre des initiatives, si possible, pour obtenir des résultats effectifs et durables.	WP.3

Délégation	*Texte*	*Source*
Royaume-Uni	Nous devons encourager une approche interdisciplinaire des problèmes des maladies infectieuses de manière à intégrer la science biomédicale traditionnelle avec l'économie, les sciences sociales, la démographie et l'agronomie.	WP.3
Royaume-Uni	Nous devons établir des partenariats effectifs et durables entre pays développés et pays en développement afin d'aider à fournir les infrastructures, les technologies et les compétences nécessaires pour appuyer les activités de lutte contre les maladies infectieuses.	WP.3
Royaume-Uni	Nous devons encourager la mise au point et le déploiement de nouveaux outils et de nouvelles technologies pour la surveillance, le dépistage, le diagnostic et le confinement des maladies infectieuses.	WP.3
Royaume-Uni	Des progrès notables ne seront possibles que si les gouvernements, les organisations non gouvernementales, l'industrie et la communauté internationale font preuve d'un engagement soutenu. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons améliorer durablement la lutte contre les maladies infectieuses.	WP.3
Royaume-Uni	On ne peut pas espérer que les travaux menés dans le contexte de la Convention atteindront le niveau des efforts en cours dans les organisations internationales pertinentes et il ne faudrait pas non plus qu'ils fassent double emploi avec eux. Cependant, ils peuvent aider à renforcer, faire mieux connaître et promouvoir les pratiques optimales, à faire ressortir les priorités et jouer un rôle supplémentaire de catalyseur.	WP.3
Royaume-Uni	Les informations sur les poussées de maladies sont souvent disponibles sur les sites Web des gouvernements et sur ceux des organisations internationales auxquelles les États membres sont tenus de notifier les poussées de maladies, notamment l'OMS, l'OIE et la FAO. Le fait que ces informations soient directement disponibles sur le site Web officiel peut être intéressant pour faciliter la collecte et la présentation des informations sur les poussées de maladies dans le cadre de la mesure de confiance B.	WP.4
États-Unis	Il est important de mobiliser les ressources internationales intégrées en matière de sécurité et de santé pour créer des capacités de surveillance, de dépistage et de diagnostic des maladies ainsi que de riposte aux maladies aux niveaux national, régional et international. Il est aussi important que nous aidions tous l'OMS et les États membres à appliquer le Règlement sanitaire international, étant entendu qu'un bon fonctionnement du régime établi par ce Règlement est le meilleur moyen de défense en cas de propagation délibérée de maladies, exactement comme dans le cas de poussées naturelles et de pandémies. Le meilleur moyen d'évaluer les progrès réalisés en matière de renforcement des capacités en matière de santé publique est de suivre l'application nationale du Règlement et de rendre compte à ce sujet.	D 24/08
États-Unis	La lutte contre les maladies doit être économiquement rationnelle et protéger les moyens de subsistance tout en permettant d'éliminer la maladie.	E 26/08
États-Unis	Les efforts nationaux et internationaux doivent être durables: Les programmes efficaces sont durables si les moyens suivants sont utilisés: • Lutte contre les maladies; • Stabilisation des prix du marché; • Moyens de subsistance assurés; • Maintien des échanges commerciaux; et • Protection de la santé des êtres humains.	E 26/08

Délégation	*Texte*	*Source*
États-Unis	On reconnaît maintenant que les spécialistes de la santé humaine et ceux de la médecine vétérinaire doivent travailler ensemble pour le bien de toutes les espèces.	WP.10
États-Unis	Les avantages de l'approche «un monde, une santé» ont été élargis lors de la grippe aviaire et des préparatifs réalisés pour faire face à la pandémie. Cette approche a renforcé la riposte mondiale à la grippe aviaire. Ceci aide aussi à assurer la synergie des idées, à réduire les doubles emplois et à améliorer l'efficacité.	WP.10
États-Unis	1) Préparation et communication, 2) Surveillance et dépistage et 3) Riposte et confinement. Les activités menées dans ce domaine favorisent le développement économique international pour protéger les sociétés vulnérables, sécuriser les sources alimentaires et améliorer les moyens de subsistance. Les avantages annexes sont l'amélioration de la santé animale avec en même temps la protection de la santé des êtres humains. Cette approche doit être économiquement rationnelle et protéger la viabilité économique de l'agriculture tout en permettant d'éliminer la maladie.	WP.10
États-Unis	On peut mener des programmes efficaces et durables de santé animale en luttant contre les maladies, stabilisant les prix du marché, en assurant les moyens de subsistance, en maintenant les échanges commerciaux et en protégeant la santé des êtres humains.	WP.10
OMS	Encourager les partenariats mondiaux: l'OMS, tous les pays et les secteurs pertinents (santé, agriculture, voyages, commerce, éducation et défense par exemple) connaissent les nouvelles règles et collaborent pour fournir le meilleur appui technique possible et, si besoin est, mobiliser les ressources nécessaires pour l'application effective du Règlement sanitaire international (2005).	E 25/08
OMS	Investir dans: • Les ressources humaines (formation, enseignement à distance, programmes de jumelage…); • Infrastructures (bâtiments, équipements, logistique…); • Modes opératoires standard (enquête, riposte, sécurité biologique…).	E 25/08
OMS	Faire fond sur: • Les stratégies nationales et régionales.	E 25/08
OMS	Concept: • Compréhension mutuelle entre les deux partenaires; • Intérêt porté aux laboratoires susceptibles d'apporter des améliorations; • Répartition géographique, langue commune et jumelage approprié; • Adaptation aux situations diverses des laboratoires et approche progressive pour atteindre les objectifs; • Avantages mutuels pour les deux partenaires; • Comité directeur indépendant pour le choix des projets de jumelage et l'évaluation des progrès réalisés; • Vision à long terme: un réseau de partenariats.	E 25/08

Délégation	*Texte*	*Source*
	Ce qu'il faut faire:	
	• Les partenaires potentiels expriment leur intérêt pour une participation à un projet de jumelage;	
	• Le laboratoire candidat identifie les besoins, fixe les objectifs et définit le plan du projet;	
	• Les rôles et les responsabilités de chaque partenaire sont clairement définis dans la proposition de jumelage et dans le mémorandum d'accord;	
	• Les jumelages devraient être approuvés par les institutions ou les directeurs de laboratoire et par les hautes autorités sanitaires dans les pays en développement;	
	• L'OMS facilite et assure la communication entre les partenaires;	
	• Indicateurs mesurables et rapports d'activité pour montrer les progrès réalisés.	
OMS	• Aider les pays qui s'efforcent de lutter contre les maladies en veillant à ce qu'un appui technique approprié soit rapidement fourni aux populations touchées;	E 25/08
	• Étudier et caractériser les événements et évaluer les risques d'apparition rapide de maladies épidémiques;	
	• Appuyer la préparation nationale pour faire face au risque de poussées de maladies en veillant à ce que les ripostes contribuent au confinement durable des menaces épidémiques.	
OIE	Un dépistage précoce et une riposte rapide sont essentiels pour la prévention et la lutte contre les maladies:	E 25/08
	• Une stratégie efficace (surveillance et riposte);	
	• Autorité, ressources et compétences spécialisées pour l'application;	
	• Participation des secteurs public et privé.	
OIE	Stratégie mondiale pour prévenir et gérer les risques à l'interface humains-animaux. La coopération est importante tout particulièrement pour les prévisions, la prévention et les ripostes.	E 25/08
OIE	• Renforcer les liens au sein du réseau de santé animale et les liens avec le réseau de santé humaine.	E 25/08
	• Échanger des données, des virus et des informations.	
	• Mettre au point de meilleurs diagnostics.	

III. Infrastructures

Délégation	*Texte*	*Source*
Bulgarie	Contrôle international externe constant de la qualité.	D 25/08
Bulgarie	… renforcer la capacité de notre système de santé en vue d'une surveillance effective et organisation d'un réseau informatisé moderne pour la notification des cas de maladies transmissibles, notamment le VIH/sida et la tuberculose.	D 25/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Canada	• Conception et fonction des laboratoires.	D 26/08
	• Gestion des programmes de sécurité et de sûreté biologiques.	
	• Infections contractées en laboratoire.	
	• Fonctionnement et maintenance des installations.	
	• Mise en service.	
	• Systèmes de ventilation.	
	• Équipement individuel de protection.	
	• Enceintes de sécurité biologique.	
	• Stérilisation, désinfection et décontamination.	
	• Intervention d'urgence en cas de déversement.	
	• Intervention en cas d'accident ou d'incident en laboratoire.	
	• Surveillance médicale.	
	• Modes opératoires standard.	
Canada et Kirghizistan	• Renforcer et sécuriser les collections nationales de dangereux agents pathogènes.	E 26/08
	• Servir de dépôt central pour regrouper toutes les activités classées au niveau de sécurité biologique 3.	
	• Réaliser des diagnostics de santé pour les êtres humains et les animaux dans des conditions de sûreté et de sécurité.	
	• Renforcement des capacités.	
Canada et Kirghizistan	Les installations de laboratoire inadéquates présentent des risques sur le plan de la sécurité et ne permettent pas d'assurer convenablement la surveillance, le dépistage, le diagnostic et le confinement des maladies infectieuses.	E 26/08
Chine	Les États parties nantis sont encouragés à faire profiter les autres États parties de leurs connaissances et de leur expérience par le biais d'échanges d'échantillons de bactéries (virus) et de la fourniture de vaccins et d'équipement.	D 24/08
Chine	Améliorer le système de surveillance des épidémies et à l'échelle nationale:	E 25/08
	• Surveillance des maladies dont la notification est obligatoire, conformément aux lois et règlements pertinents;	
	• Programmes de surveillance mis au point pour des maladies spécifiques;	
	• La Chine a élargi son réseau de surveillance de la grippe à la suite d'une poussée pandémique de grippe A (H1N1);	
	• Établir un système national de notification sur Internet des maladies infectieuses et des situations d'urgence en matière de santé publique;	
	• Système national de notification sur Internet des maladies infectieuses.	

Délégation	*Texte*	*Source*
Chine	Création d'une capacité de riposte en cas d'urgence: • La Chine a créé un système de riposte en cas de situation d'urgence en matière de santé publique; • Elle a renforcé ses équipements et sa capacité de réserve; • Elle a modernisé ses laboratoires travaillant sur les micro-organismes pathogènes.	E 25/08
Chine	Renforcer les échanges et la coopération dans le domaine des sciences, de la technologie et des équipements servant à la surveillance des épidémies et à la lutte contre celles-ci. Les États parties ayant des moyens importants sont encouragés à renforcer la coopération avec les autres États parties pour le diagnostic, le dépistage, la prévention et le traitement des maladies infectieuses grâce à l'échange d'échantillons de bactéries (virus), à la fourniture de vaccins et d'équipements et à la mise au point concertée de projets de recherche, et à mettre en commun les résultats des recherches scientifiques.	WP.19
Cuba (au nom du Groupe des États non alignés et autres États)	Mobiliser les ressources nécessaires, y compris les ressources financières, pour faciliter l'échange le plus large possible d'équipements, de matières et d'informations scientifiques et technologiques concernant l'emploi d'agents bactériologiques (biologiques) et de toxines à des fins pacifiques, en particulier les ressources fournies par des pays développés à des États parties en développement.	D 24/08
Géorgie et Royaume-Uni	Rénover ou réparer les laboratoires ou infrastructures clefs. Obtenir les équipements appropriés.	E 26/08
Allemagne	L'assurance qualité interne et externe des diagnostics de laboratoire nécessite des laboratoires humides et des essais sur anneau, la fourniture de matières de référence appropriées, une assistance pour la formation et des améliorations des procédures. La volonté de prendre en charge la responsabilité de l'élaboration et de la conduite des projets d'assurance qualité externe est limitée.	WP.15
Inde	Établir un système décentralisé de surveillance des maladies pour agir efficacement et en temps opportun dans le domaine de la santé publique; améliorer l'efficacité de la surveillance des maladies aux fins de la planification sanitaire, de la gestion et de l'évaluation des stratégies de lutte contre les maladies.	E 25/08
Indonésie	Renforcer les moyens de dépister et diagnostiquer les maladies fortement infectieuses et d'en suivre les poussées.	E 26/08
ISBI	Les systèmes de surveillance et de détection nécessitent: • Des flux de données divers et continus; • Des moyens d'adresser des notifications d'épisodes de maladies et d'échanger des informations facilement et rapidement; • Un système robuste de gestion de l'information, avec notamment des groupes d'experts qualifiés, pour analyser de grandes quantités de données afin d'assurer une sensibilisation à la situation et d'alerter les autorités chargées de la riposte.	E 26/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Iran (République islamique d')	Certains pays utilisent encore des systèmes manuels pour la collecte des données, la notification, l'analyse, le recueil d'informations en retour et la diffusion. La communication de données au moyen de systèmes électroniques appropriés faciliterait l'intégration des activités de surveillance, en particulier si le système est convivial et ne fait pas appel à des jeux de données multiples ou différents entraînant une charge de travail supplémentaire ou son abandon ultérieur. Chaque État partie pourrait s'efforcer de mettre en place des systèmes de gestion informatisée des données similaires au Système d'information géographique (SIG).	D 24/08
Iran (République islamique d')	Moyens de détection: sensibilité, spécificité et rapidité (une perte de temps peut être catastrophique).	E 26/08
Iran (République islamique d')	Prévention de la propagation des maladies d'un pays à un autre: le contrôle des frontières et des immigrants présente des difficultés.	E 26/08
Iran (République islamique d')	Nous faisons face à des restrictions telles que le refus d'envoi de bactéries standard (telles que celles de la coqueluche, du tétanos, de la diphtérie,...), de lignes cellulaires et de trousses de diagnostic. Ces restrictions appliquées dans le domaine des utilisations pacifiques des bactéries standard constituent une violation flagrante de la Convention ainsi que de toute norme de coopération internationale. Elles devraient donc être levées.	E 26/08
Iran (République islamique d')	Compte tenu de l'évolution scientifique et technologique rapide observée en biologie, il est toujours plus important de renforcer la coopération internationale dans ce secteur afin de réduire l'écart entre les pays dans les domaines de la biotechnologie, du génie génétique et de la microbiologie, ainsi que dans des domaines apparentés. Cet écart est une source de préoccupation et il faut donc que tous les États parties, en particulier ceux qui disposent de biotechnologies de pointe, adoptent des mesures positives pour promouvoir les transferts de technologie et la coopération internationale, sur un pied d'égalité et sans discrimination, en particulier avec les pays en développement.	WP.22
Iraq	L'introduction de mesures adéquates de sécurité et de sûreté biologiques dans les laboratoires et les installations où l'on manipule des agents pathogènes et des toxines et l'adoption des normes pertinentes des organisations internationales permettront d'éviter que ces sources ne soient volées ou perdues, échappent à tout contrôle ou soient utilisées de diverses manières à l'encontre de la santé publique. L'adoption de ces mesures ainsi que d'autres réduira dans une certaine mesure l'incidence des maladies infectieuses et facilitera le suivi et le dépistage de ces maladies.	WP.7
Italie	*Ce que nous devons faire*: 1. Il faut que les gouvernements agréent quelques laboratoires sur leur territoire; 2. Il faut soumettre à une réglementation le nombre de scientifiques qui apprennent à manipuler des agents dangereux; 3. Il faut disposer d'un petit nombre de groupes composés de scientifiques ayant un contrat à temps plein. *Et ce que nous pouvons obtenir*: 1. Un bon contrôle du personnel; 2. La concentration de souche d'agents pathogènes dans un petit nombre d'endroits; 3. Accroissement de la sûreté et réduction des coûts.	E 25/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Kenya	… réaffirmer l'importance de l'assistance technique pour remédier aux écarts identifiés, tout particulièrement en ce qui concerne ... l'acquisition et l'installation de systèmes de TIC pour actualiser et gérer la surveillance des maladies et la riposte aux maladies dans le pays.	D 24/08
Kenya	… réaffirmer l'importance de l'assistance technique pour remédier aux écarts identifiés, tout particulièrement en ce qui concerne ... le renforcement des systèmes et réseaux de laboratoires pour les mesures de sécurité et de sûreté biologiques.	D 24/08
Nigéria	• Évaluation du système de surveillance existant. • Élaboration d'un plan stratégique. • Exécution du Plan d'action. • Suivi et évaluation.	E 25/08
Nigéria	Renforcer les moyens de faire face aux situations d'urgence.	E 27/08
Nigéria	Renforcer les systèmes de surveillance en matière de santé publique et de médecine vétérinaire.	E 27/08
Nigéria	Renforcer la participation des laboratoires à la surveillance et aux enquêtes sur le terrain.	E 27/08
Pakistan	La prévention des maladies infectieuses est possible à condition qu'un système d'alerte précoce ait été établi. L'appui des laboratoires est aussi essentiel pour le succès de la surveillance des maladies, de la prévision, de la planification, de la préparation et de la lutte.	D 24/08
Pakistan	Système d'alerte précoce en cas de maladie: • Détection précoce des poussées de maladies; • Définition des cas de syndromes, formules de notification et cartes de vigilance pour faciliter la surveillance des maladies; • Analyse des données au niveau de l'installation ou au niveau local.	E 25/08
Pakistan	Changement d'approche: de l'isolement à l'intégration; de rapports écrits à un système électronique pour la communication efficace des données; d'un excès d'informations à des données choisies pour leur utilité (strict minimum) mais de haute qualité; d'arrangements centralisés à des arrangements décentralisés pour l'analyse des données et les ripostes.	E 27/08
Pakistan	Renforcement des installations d'isolement; appui logistique et appui en technologies de l'information pour les unités de surveillance et de riposte, y compris en ce qui concerne les stocks stratégiques; vérifications de la qualité des données; … équipements, trousses et réactifs et autres fournitures; laboratoires mobiles pour les enquêtes sur le terrain.	E 27/08
Fédération de Russie	Nous envisagerons les perspectives suivantes en matière de coopération entre les États parties à la Convention: premièrement, mise au point de méthodes accélérées et de moyens de définir des indicateurs pour les agents infectieux; deuxièmement, création d'un vaccin de nouvelle génération; troisièmement, mise au point de nouvelles préparations et de nouveaux médicaments pour la désinfection; enfin, mise au point de nouveaux traitements pour faire face aux maladies infectieuses.	D 25/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Turquie	Définir la liste des maladies transmissibles notifiables, établir les définitions des cas, créer un système de notification fondé sur une structure de communication Web appropriée afin de prévenir l'apparition de maladies transmissibles et de lutter contre celles-ci.	D 24/08
Turquie	Maintenir la communication entre le Ministère de la santé et les autorités sanitaires locales chargées de la collecte des données pertinentes.	D 24/08
Turquie	Maintenir une communication permanente entre le Ministère de la santé et les autorités sanitaires locales pour que le système d'alerte précoce et de riposte fonctionne avec des équipements appropriés.	D 24/08
Turquie	Améliorer les mécanismes ou programmes de surveillance générale ou spécifique de maladies.	D 24/08
États-Unis	Protection de la santé des êtres humains: • L'information du public est essentielle. La surveillance systématique des maladies doit être appuyée par: • Des services d'essais diagnostiques performants; • Des services de gestion des situations d'urgence; • Des politiques essentielles pour le redressement économique.	E 26/08
États-Unis	La surveillance systématique des maladies doit être appuyée par des services d'essais diagnostiques performants, des services de gestion des situations d'urgence et des politiques essentielles pour le redressement économique lorsque des cas de maladie sont constatés.	WP.10
États-Unis	Les satellites d'observation de la Terre enregistrent des données sur les conditions environnementales et climatiques qui influent sur l'épidémiologie des maladies infectieuses, ce qui donne des possibilités de prévoir, atténuer, prévenir et comprendre les épidémies.	WP.11
OMS	Mettre l'accent sur: • Le système de qualité des laboratoires (programmes de contrôle externe de la qualité, sécurité biologique, collection de spécimens, réseau régional de laboratoires...); • Système de surveillance fondé sur les événements (recueil de renseignements sur les épidémies, enquêtes sur le terrain, analyse de données, évaluation des risques, notification...); • Communication (mobilisation sociale, médias, Web…).	E 25/08
OIE	Des diagnostics précis et fiables sont essentiels pour la surveillance et le dépistage précoce.	E 25/08

IV. Ressources humaines

Délégation	*Texte*	*Source*
A. Gupte	Révision des programmes d'enseignement et de la formation: médecine pour les êtres humains, médecine vétérinaire, conservation et médecine militaire; police de contrôle des frontières (militaires et civils) et douanes.	E 27/08
A. Gupte	Développement d'une capacité en écosanté, particulièrement en ce qui concerne la santé de la faune sauvage, l'écologie des gènes, l'écologie des maladies, l'analyse de la situation socioéconomique et la sécurité biologique en termes de développement durable, la santé et la sûreté biologique.	E 27/08
Canada	Exercices pratiques: • Équipements individuels de protection; • Familiarisation avec le niveau de sécurité biologique 3 (visite des installations); • Transport de marchandises dangereuses.	E 26/08
Canada	L'égalité entre hommes et femmes est essentielle pour réduire les risques sanitaires. • Formation, enseignement public, communication, notification et fourniture de services intégrant la distinction homme-femme. • Identification des maladies infectieuses émergentes, lutte contre ces maladies et confinement de celles-ci.	E 26/08
Chine	Les États parties nantis sont encouragés à faire profiter les autres États parties de leurs connaissances et de leur expérience par le biais … de la mise au point de projets de recherche communs.	D 24/08
Chine	Les États parties sont encouragés à promouvoir les contacts et les échanges de données d'expérience entre les organismes professionnels.	D 24/08
Chine	Développer une capacité d'intervention en cas d'urgence: • Établir un fichier d'experts, des comités consultatifs pour des maladies spécifiques et des équipes d'intervention en cas d'urgence; • Organisation de programmes de formation sur mesure et d'exercices pour pouvoir faire face aux situations imprévues.	E 25/08
Cuba (au nom du Groupe des États non alignés et autres États)	Faciliter la mise en valeur des ressources humaines dans les États en développement parties pour appliquer la Convention, compte tenu de la situation spéciale à laquelle ils font face.	D 24/08
Cuba (au nom du Groupe des États non alignés et autres États)	Établir un programme de parrainage pour la Convention afin d'appuyer la participation des États en développement parties aux réunions et autres activités organisées au titre de la Convention. Le programme de parrainage pourrait aussi être utilisé, en fonction des ressources disponibles, pour renforcer la participation des États non parties afin de promouvoir l'objectif d'universalisation de la Convention.	D 24/08
France	L'établissement de réseaux est un des moyens essentiels d'accroître les capacités et il faudrait le faire à plusieurs niveaux afin d'assurer autant de souplesse que possible.	E 26/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Géorgie et Royaume-Uni	Employer le personnel scientifique de base et organiser des recyclages à leur intention.	E 26/08
Géorgie et Royaume-Uni	Formation du personnel et des cadres dans le domaine de la durabilité.	E 26/08
Allemagne	• Approche multidisciplinaire de la gestion intégrée. • Modularité. • Accent mis sur la formation pratique. • Formation avec assistance vidéo. • Orientation en fonction de la norme récente en matière de savoir. • Durabilité sur le plan didactique.	E 27/08
Indonésie	De bonnes installations et de bonnes procédures ne suffisent pas si le personnel n'est pas correctement formé et ne comprend pas bien son rôle et ses responsabilités: • Une formation à la sûreté biologique en laboratoire, complémentaire de la formation à la sécurité biologique, est dispensée: protection, assurance et continuité des opérations; • Ce ne devrait pas être un événement ponctuel. Elle devrait être proposée régulièrement et suivie. Rafraîchir la mémoire et prendre connaissance des nouvelles évolutions et des progrès intervenus dans différents domaines.	E 26/08
Indonésie	Concevoir les modèles de documents, les programmes de formation et les matériaux pédagogiques nécessaires.	E 26/08
Indonésie	Mise en valeur de la main-d'œuvre grâce à la formation, à des ateliers spécifiques et à des séminaires.	E 26/08
IVI	Améliorer les connaissances générales de l'épidémiologie et la formation clinique.	E 27/08
Iran (République islamique d')	Pour exécuter cette importante tâche de surveillance, de dépistage et de diagnostic de manière efficace, une formation spéciale d'experts nationaux capables de notifier les maladies transmissibles et d'y faire face est essentielle. À cet égard, les organisations internationales et les États parties disposant de moyens perfectionnés de surveillance devraient répondre positivement aux demandes d'assistance technique.	D 24/08
Iran (République islamique d')	Si la surveillance des maladies infectieuses et l'intervention incombent aux autorités nationales, il convient que les institutions internationales s'occupant de la santé fournissent aux États parties, en particulier à ceux d'entre eux qui sont des pays en développement, un appui technique et financier axé sur l'échange de données d'expérience et le renforcement des capacités de surveillance, de dépistage, de diagnostic de prophylaxie et de traitement des maladies inconnues.	D 24/08
Iran (République islamique d')	Les États parties à la Convention disposant de systèmes de surveillance avancés et les institutions internationales compétentes devraient, en particulier par le biais de l'organisation d'une formation, aider d'autres États parties à renforcer leurs capacités en matière de personnel de la santé publique et appuyer le recours à l'informatique pour la collecte et l'analyse des données sur les maladies infectieuses.	D 24/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Iran (République islamique d')	Les institutions internationales compétentes devraient appuyer le déploiement d'équipes d'experts bien formés, qui seraient chargées de procéder à des évaluations rapides de la santé dans les situations d'urgence et à des enquêtes épidémiologiques, afin qu'il soit possible d'intervenir à temps et rapidement en cas de poussée de maladies.	D 24/08
Japon	Redynamisation de la surveillance régulière: conférences et formation.	E 26/08
Japon	Même si des équipements ou du matériel peuvent être fournis, ils seraient inutiles sans ressources humaines aptes à les manipuler.	E 26/08
Japon	Une assistance devrait être fournie en fonction de la capacité du pays bénéficiaire: la formation des ressources humaines est essentielle et certains des règlements relatifs à la prévention du bioterrorisme devraient être pris en compte pour organiser la formation technique.	E 26/08
Japon	Les laboratoires de niveau de sécurité biologique 3 sont importants pour la surveillance des maladies, mais il faut aussi être conscient de l'importance de la formation du personnel pour pouvoir disposer d'experts techniques aptes à manipuler dans des conditions de sécurité les agents pathogènes.	WP.9
Kenya	… rappeler l'importance de l'assistance technique pour remédier aux écarts identifiés tout particulièrement en matière de … formation et mise en valeur des ressources humaines.	D 24/08
Kenya	Domaines d'appui pour le renforcement des capacités: • Formation du personnel sanitaire à la gestion des données de surveillance, y compris en ce qui concerne leur qualité, leur analyse, leur interprétation, leur utilisation et les informations en retour.	E 25/08
Nigéria	• Sensibilisation des gestionnaires des programmes. • Formation d'épidémiologistes, d'agents de surveillance et de notification des maladies, d'agents de surveillance et d'évaluation et de cliniciens/agents sanitaires à tous les niveaux de l'administration nationale.	E 25/08
Suède (au nom de l'UE)	L'UE engage des ressources financières considérables pour appuyer la Convention. Dans le cadre de sa deuxième Action commune en faveur de la Convention, qui encourage l'universalisation, l'application à l'échelle nationale, les mesures de confiance et le processus intersessions, deux personnes sont recrutées pour une période limitée avec un financement de l'UE afin d'aider le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU/Unité d'appui à l'application à mettre en œuvre cette initiative de l'UE.	WP.18
Turquie	Détermination des méthodes diagnostiques nécessaires pour repérer les épidémies et lutter contre elles.	D 24/08
Royaume-Uni	Il faut continuer à innover dans les domaines du diagnostic des maladies, des outils et technologies et du dépistage.	WP.3
Royaume-Uni	Nous devrions mettre l'accent sur la nécessité d'une forte coordination entre les services de santé humaine et les services de santé animale, avec en particulier un renforcement des services de santé et laboratoires pour les animaux, une surveillance meilleure et économiquement plus intéressante des populations d'animaux sauvages, un renforcement du dépistage des virus et de la recherche, une amélioration des contrôles et un appui aux plans de confinement des poussées de maladies et l'enseignement des bonnes pratiques agricoles.	WP.3

Délégation	*Texte*	*Source*
Royaume-Uni	La formation, qu'elle soit dispensée ou appuyée par des sources nationales, régionales ou internationales, est un élément essentiel pour créer des capacités durables et est donc fondamentale pour tous les aspects de la lutte contre les maladies sous les intitulés surveillance, dépistage, diagnostic et confinement.	WP.3
États-Unis	• Échanges d'informations.	E 26/08
	• Programmes de formation et d'orientation.	
	• Réunions, séminaires et possibilités d'apprentissage à l'échelle internationale.	
	• Instruction en salle de classe et en laboratoire.	
	• Assistance pour les voyages des participants.	
	• Cours dans la langue maternelle.	
	• Équipements de laboratoire.	
	• Experts dans ce domaine.	
États-Unis	Appui entre scientifiques dans de nombreux pays et laboratoires, notamment les centres collaborateurs de l'OMS et de l'OIE, pour améliorer la santé humaine et animale.	E 26/08
OMS	• Travaux communs de recherche.	E 25/08

V. Modes opératoires standard

Délégation	*Texte*	*Source*
Canada	Études de cas sur les modes opératoires standard, l'évaluation des risques en matière de sûreté biologique et le transport de marchandises dangereuses.	E 26/08
Allemagne	Mesures pour l'assurance qualité:	E 26/08
	Assurance qualité interne et externe des diagnostics de laboratoire: laboratoire humide, essai sur anneau, matière de références appropriées, formation et optimisation des modes opératoires.	
Allemagne	L'objectif final est de déterminer une norme minimale de dépistage («étalon-or»).	E 26/08
Inde	Pour rendre le programme indien de surveillance intégrée des maladies conforme au Règlement sanitaire international de 2005, démontrer que l'on a établi et que l'on utilise un système de surveillance répondant aux normes de résultats: délai, ressources humaines, qualité, renforcement de l'analyse et de l'emploi des données de surveillance et riposte.	E 25/08
Indonésie	Le système de gestion est l'élément essentiel pour appliquer de bonnes pratiques de laboratoire en matière de sécurité biologique.	E 26/08
Indonésie	Créer un système de gestion efficace et conforme aux pratiques optimales, intégrant les processus de gestion de la sécurité et de la sûreté et les procédures associées.	E 26/08
Indonésie	Le contrôle de la qualité et la durabilité du fonctionnement sont très importants.	E 26/08
Indonésie et Norvège	L'application pour la mise en œuvre de la Convention de normes concernant par exemple la sécurité, la sûreté et la lutte contre les maladies peut contribuer à renforcer la confiance tout en permettant de tenir compte des législations des différents pays.	WP.5

Délégation	*Texte*	*Source*
Iran (République islamique d')	Les institutions sanitaires internationales devraient appuyer les efforts faits à l'échelle nationale pour établir des règles types pour la sécurité biologique en laboratoire et le transport de matières biologiques.	D 24/08
Japon	Relance de la surveillance régulière: révision du protocole de surveillance, compte tenu des règles relatives aux capacités de base figurant dans le Règlement sanitaire international.	E 26/08
Nigéria	Adaptation et établissement de directives techniques et de formules de notification.	E 25/08
ISSM	Renforcement de la confiance: échange d'informations; échange de données sur les pratiques optimales; politiques; harmonisation des protocoles; confiance de part et d'autre des frontières.	E 27/08
Pakistan	Assurance qualité, y compris la sécurité biologique.	E 27/08

République de Corée	Assistance technique et formation pour les fabricants:
	• Formation aux bonnes pratiques de fabrication;
	• Conception des installations suivant les bonnes pratiques de fabrication;
	• Formation concrète aux bonnes pratiques de fabrication:
	  • Production;
	  • Essais pour le contrôle de qualité;
	  • Assurance qualité;
	• Consultations pour le suivi.
		E 26/08

Royaume-Uni	Nécessité de renforcer les moyens et capacités dans les pays en développement et d'élaborer des protocoles internationaux pour l'échange rapide d'informations.	WP.3
États-Unis	La surveillance systématique des maladies doit être appuyée par des services d'essais diagnostiques performants, des services de gestion des situations d'urgence et des politiques essentielles pour le redressement économique quand l'existence de maladies est constatée.	WP.10
OMS	• Transfert de techniques de laboratoire. • Mise au point et validation de nouveaux essais. • Assurance qualité et normes de qualité.	E 25/08
OMS	… s'efforcer de promouvoir les normes les plus élevées de comportement professionnel sur le terrain.	E 25/08
OIE	Normes internationales: • Surveillance; • Commerce d'animaux et de produits dans des conditions de sécurité; • Essais et vaccins pour les diagnostics; • Services vétérinaires.	E 25/08

VI. Problèmes, obstacles et besoins

Délégation	*Texte*	*Source*
Algérie	Nous devons mettre en place des laboratoires de haute sécurité et nous souhaitons les mettre en relation avec des laboratoires internationaux réputés. Nous souhaitons mettre en place des enceintes de confinement. Nous devons procéder à des échanges d'experts et suivre des formations à la recherche. Nous devons constituer de nouveaux réseaux et les connecter aux réseaux internationaux. Enfin, nous devons moderniser nos réseaux de communication de façon à pouvoir échanger rapidement des informations.	E 25/08
Canada	Difficultés et possibilités: • Nouvelles questions qui se posent et risques émergents; • Adaptation de l'assistance aux besoins particuliers; • Collaboration multilatérale au profit de la rapidité d'intervention et de la coordination.	E 26/08
Canada	Il est nécessaire de renforcer la coordination entre les États parties fournissant une assistance dans les domaines considérés et d'améliorer la communication interne sur les projets d'assistance nationaux.	E 27/08
Chine	La surveillance et la maîtrise des épidémies à l'échelle mondiale posent de grandes difficultés: • De nouvelles maladies infectieuses apparaissent et les maladies infectieuses que l'on croyait avoir maîtrisées réapparaissent; • La mutation pathogénique est rapide et certains pathogènes résistent mieux aux médicaments; • Les pathogènes à l'origine des épizooties franchissent souvent les barrières entre les espèces et sont ainsi transmis aux êtres humains; • Le nombre toujours croissant des voyages internationaux contribue à la propagation des maladies infectieuses dans le monde.	E 26/08
Chine	S'agissant de la surveillance et de la maîtrise des épidémies: • En ce qui concerne la surveillance, le diagnostic et la prévention des épidémies, ainsi que la lutte contre celles-ci, les infrastructures sont plutôt déficientes; • Les capacités de détection des pathogènes sont insuffisantes; • Les capacités de soins et de soutien médicaux doivent être encore renforcées; • Le mécanisme d'intervention en cas d'urgence doit être amélioré.	E 26/08
FAO	Enseignements tirés: • Il est beaucoup moins coûteux de renforcer les capacités avant qu'une crise ne survienne; • Le soutien des donateurs décroît brusquement au bout de cinq à dix ans alors que c'est à ce moment-là qu'on en a le plus besoin; • Les interventions en cas d'urgence procurent des avantages aux donateurs, notamment sur le plan des relations publiques: • Aucune continuité n'a été constatée à ce jour; • Un relèvement durable est essentiel (il sert de modèle pour d'autres grandes maladies).	E 25/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Allemagne	• Renforcement des moyens technologiques: du personnel qualifié est nécessaire. • Renforcement des capacités: exode des compétences, concurrence avec les organisations non gouvernementales et les organisations internationales. • Diversité des motivations: salaire, carrière scientifique et poste permanent. • Durée des projets: la plupart des projets de recherche sont financés durant trois ans au maximum. • Coopération aux fins de la recherche: les critères relatifs à l'éthique sont parfois discordants. • Qualité: une infrastructure de communication et de transport fiable est indispensable.	E 26/08
Allemagne	Le niveau de préparation des laboratoires au dépistage des bactéries hautement pathogènes varie d'un pays à l'autre. Il faudrait avant tout obtenir de meilleurs résultats dans l'identification des échantillons notamment en utilisant des matrices plus complexes.	E 26/08
Allemagne	Il faut pouvoir procéder à une évaluation comparative des tests et des instruments internes et commerciaux existants pour le dépistage de certains agents. Pour cela, il faut avoir accès aux matières de référence appropriées, notamment aux agents purs, ainsi qu'aux échantillons cliniques et naturels (substances de remplacement).	E 26/08
Allemagne	Les difficultés particulières rencontrées concernent les points suivants: i) Un accord sur la fourniture des matières de référence entre les laboratoires qui collaborent; ii) Certains aspects de la sûreté et de la sécurité biologiques; iii) Le transport des échantillons et des matières de référence, notamment les contrôles liés aux exportations, aux importations et aux transferts.	WP.15
Inde	Malgré plusieurs exemples de coopération internationale, force est de reconnaître qu'on constate encore des refus de fournir des matières, des équipements et des technologies destinés à des usages pacifiques des biotechnologies, notamment la surveillance des maladies et la lutte contre celles-ci, ce qui fait obstacle à l'utilisation légitime de matières biologiques à des fins pacifiques.	D 24/08
Inde	Des difficultés demeurent lorsqu'il s'agit d'obtenir des matières, des équipements et des technologies destinés à des usages pacifiques des biotechnologies, notamment la surveillance des maladies et la lutte contre celles-ci, notamment: • Des virus, en vue d'élaborer des antigènes pour mettre au point des essais diagnostiques; • Des équipements pour des laboratoires de pointe; • Des possibilités de formation pour pouvoir travailler dans des laboratoires de pointe; • Des limitations aux travaux collectifs de recherche-développement dans les domaines de l'élaboration de vaccins et de thérapies contre les agents biologiques inscrits sur la liste et les maladies émergentes et réémergentes ayant un potentiel pandémique.	E 26/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Indonésie	Difficultés rencontrées pour établir un nouveau laboratoire en raison des coûts de construction, d'entretien et d'exploitation.	E 26/08
Iran (République islamique d')	Toute mesure à caractère politique, telle qu'un régime arbitraire de contrôle des exportations ayant pour effet de limiter le transfert, la mise au point et la promotion d'équipement, de matières et de connaissances scientifiques et technologiques à des fins pacifiques, ferait obstacle à l'avancement économique et technologique des États parties et serait clairement contraire aux dispositions de l'article X de la Convention, et une telle mesure devrait donc être supprimée. En outre, toute mesure supplémentaire envisageable au titre de la Convention devrait être conforme aux dispositions de celle-ci et faire l'objet de négociations complètes dans un cadre multilatéral.	WP.21
Kenya	• Amélioration des flux de données et d'informations au moyen d'approches informatiques innovantes consistant notamment à utiliser des téléphones pour le suivi sanitaire et à installer des systèmes informatiques pertinents. • Renforcement des capacités dans les laboratoires (moyens techniques, ressources humaines, équipement, réactifs et fournitures). • Passage d'un plus grand nombre de laboratoires aux niveaux de sécurité biologique 2 et 3 (BSL 2 et BSL 3). • Fourniture de moyens de prévention des infections et de lutte contre celles-ci, notamment des moyens d'isolement et de quarantaine. • Fourniture d'une aide à l'application du Règlement sanitaire international (2005). • Appui à la mobilisation de moyens financiers destinés à des équipes d'intervention rapide dotées des moyens logistiques et des fournitures nécessaires pour mener de façon efficace des actions de surveillance et réaliser des interventions en cas de poussées de maladies.	E 25/08
Nigéria	• Sensibilisation des administrateurs de programmes. • Évaluation du dispositif de surveillance existant. • Élaboration d'un plan stratégique. • Adaptation de directives et de modules de formation. • Exécution d'un plan d'action. • Suivi et évaluation. • Adaptation et publication de directives techniques et de formules de notification. • Formation d'épidémiologistes, d'agents chargés de surveiller et de notifier les maladies d'agents chargés du suivi et de l'évaluation, de cliniciens et d'agents de santé à tous les niveaux administratifs.	E 25/08
Nigéria	Problèmes: dégradation constatée au fil du temps; demande considérable en ce qui concerne le maintien du dispositif de soins de santé primaires; manque d'infrastructures, de compétences et de capacités.	E 27/08

Délégation	*Texte*	*Source*
Pakistan	Obstacles: • Faire face à la fois aux maladies transmissibles et à celles qui ne le sont pas; • Le pays est exposé aux catastrophes naturelles. Besoins: • Aide à la mise en œuvre d'un projet intégré de réseau de laboratoires de surveillance des maladies et de santé publique.	E 27/08
OMS	Obstacles à la surveillance dans les pays en développement; obstacles considérables dans les domaines du dépistage et de la notification: • Le secteur privé et celui de la médecine traditionnelle sont rarement pris en compte; • Une grande partie de la population (jusqu'à 60 %) n'a pas accès à un système de santé officiel; • On utilise souvent plusieurs systèmes de surveillance pour recueillir des données auprès des mêmes personnes, sur des périodes et dans des formats légèrement différents; • Au cours des quinze dernières années, il y a eu de nombreuses tentatives de révision des systèmes de surveillance: • Cela s'est parfois traduit par une confusion et, au niveau local, par l'impression que le système ne cesse de changer et ne fonctionne pas vraiment. Un grand nombre des systèmes courants de notification sont assez fragiles et ne sont guère susceptibles d'être utilisés à des fins de recherche. Il existe des obstacles considérables à l'établissement de liens entre surveillance et intervention et à la communication d'informations pertinentes en retour: • La capacité d'enquête est limitée par les ressources, les compétences et les infrastructures; • Les supports de formation sont parfois d'un niveau trop élevé; • Le personnel qui travaille dans les établissements de santé et dans le domaine de la santé publique n'est pas assez nombreux; • Le personnel de santé est souvent mal payé et doit par conséquent exercer plusieurs emplois, ce qui laisse très peu de temps pour les activités de surveillance; • Le manque de moyens de diagnostic se traduit souvent par l'impossibilité de prendre les bonnes mesures au tout début d'une crise. Des moyens de diagnostic rapides et polyvalents sont nécessaires aux échelons national et local.	E 25/08
OIE	Étendre le réseau du savoir: • Régions et maladies prioritaires; • Couverture géographique mondiale, l'accent étant mis sur les pays en développement et en transition; • Surveillance plus efficace des maladies à l'échelle mondiale; Élargissement de l'accès des pays à des diagnostics et à des connaissances pointus en vue d'un dépistage et d'une intervention rapides.	E 25/08

Liste des sigles employés dans les tableaux ci-dessus

CEPM	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ISBI	International Security and Biopolicy Institute
ISSM	Initiative de sécurité sanitaire mondiale
IVI	International Vaccine Institute (Institut international du vaccin)
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMS	Organisation mondiale de la santé
UE	Union européenne

Annexe II

Liste des documents

BWC/MSP/2009/MX/1	Ordre du jour provisoire de la Réunion d'experts
BWC/MSP/2009/MX/2/Rev.1 et Corr.1 [Anglais seulement]	Programme of Work for the Meeting of Experts
BWC/MSP/2009/MX/INF.1	Faits nouveaux intervenus dans les organisations intergouvernementales en ce qui concerne la surveillance, le dépistage, le diagnostic et le confinement des maladies − Document soumis par l'Unité d'appui à l'application
BWC/MSP/2009/MX/INF.2	Actualité récente aux échelles internationale, régionale et non gouvernementale en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies − Document soumis par l'Unité d'appui à l'application
BWC/MSP/2009/MX/INF.3	Accords et ententes antérieurs, inscrits dans la Convention, en rapport avec le renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies − Document soumis par l'Unité d'appui à l'application
BWC/MSP/2009/MX/INF.4	Assistance et renforcement des capacités offerts dans d'autres instances internationales − Document soumis par l'Unité d'appui à l'application
BWC/MSP/2009/MX/INF.5 [Anglais seulement]	Provisional Contact Details for Organisations Building Capacity in the Fields of Disease Surveillance, Detection, Diagnosis, and Containment − Document soumis par l'Unité d'appui à l'application
BWC/MSP/2009/MX/INF.6 [Anglais seulement]	List of States Parties
BWC/MSP/2009/MX/INF.7 et Add.1 [Anglais/Espagnol/Français seulement]	Liste des participants
BWC/MSP/2009/MX/WP.1 [Anglais seulement]	UK Advance Notification of Conferences Dealing with Capacity Building for Surveillance, Detection, Diagnosis and Containment of Infectious Diseases − Document soumis par le Royaume-Uni
BWC/MSP/2009/MX/WP.2 [Anglais seulement]	UK Activities on International Cooperation and Assistance Promoting Capacity Building in the Fields of Disease Surveillance, Detection, Diagnosis and Containment of Infectious Diseases − Document soumis par le Royaume-Uni
BWC/MSP/2009/MX/WP.3 [Anglais seulement]	UK Views on Priority Programmes for Promoting Capacity Building for Surveillance, Detection, Diagnosis and Containment of Infectious Diseases − Document soumis par le Royaume-Uni

BWC/MSP/2009/MX/WP.4 [Anglais seulement]	Disease Outbreak Reporting: UK Approach to Completion of Confidence Building Measure Form B − Document soumis par le Royaume-Uni
BWC/MSP/2009/MX/WP.5 [Anglais seulement]	Co-Chairs' Summary of the International Workshop on the Biological Weapons Convention Supporting Global Health: Reducing Biological Risks by Building Capacity in Health Security − Document soumis par l'Indonésie et la Norvège
BWC/MSP/2009/MX/WP.6 [Anglais seulement]	International Activities of the Government of Canada related to Capacity Building in Disease Surveillance, Detection, Diagnosis, and Containment − Document soumis par le Canada
BWC/MSP/2009/MX/WP.7 [Anglais seulement]	Implementation of the Biological Weapons Convention and Disease Monitoring in Iraq − Document soumis par l'Iraq
BWC/MSP/2009/MX/WP.8 [Anglais seulement]	Assistance and Cooperation Requirements for Strengthening Disease Monitoring Capacities in Iraq − Document soumis par l'Iraq
BWC/MSP/2009/MX/WP.9 [Anglais seulement]	Japan's Efforts to Promote Capacity Building in the Fields of Disease Surveillance, Detection, Diagnosis and Containment − Document soumis par le Japon
BWC/MSP/2009/MX/WP.10 [Anglais seulement]	Agriculture and its Critical Importance to Global Health Security − Document soumis par les États-Unis d'Amérique
BWC/MSP/2009/MX/WP.11 [Anglais seulement]	Enhancing Epidemic Preparedness with Space Satellite Observations − Document soumis par les États-Unis d'Amérique
BWC/MSP/2009/MX/WP.12 [Anglais seulement]	Global and Regional Disease Surveillance Networks' Convergence at the National Level − Document soumis par la Géorgie et les États-Unis d'Amérique
BWC/MSP/2009/MX/WP.13 [Anglais seulement]	AMBIT: A Concept for Advanced Management of Biological Threats − Document soumis par l'Allemagne
BWC/MSP/2009/MX/WP.14 [Anglais seulement]	Health-Related Research Cooperation with African Countries − Document soumis par l'Allemagne
BWC/MSP/2009/MX/WP.15 [Anglais seulement]	European Wide External Quality Assurance Exercises for Detection of High Threat Bacteria − Document soumis par l'Allemagne
BWC/MSP/2009/MX/WP.16 [Anglais seulement]	United States Government Efforts to Support Global Capacity for Disease Surveillance and Response − Document soumis par les États-Unis d'Amérique
BWC/MSP/2009/MX/WP.17 [Anglais seulement]	Activities and Views on International Cooperation and Assistance Promoting Capacity Building in the Field of Infectious Diseases − Document soumis par la République de Corée

BWC/MSP/2009/MX/WP.18 [Anglais seulement]	EU Cooperative Initiatives and Activities to Improve Bio-Safety and Bio-Security − Document soumis par la Suède au nom de l'Union européenne
BWC/MSP/2009/MX/WP.19 [Chinois seulement[1]]	China's Approach to and Proposal for Strengthening International Cooperation in the Field of Epidemic Surveillance and Control − Document soumis par la Chine
BWC/MSP/2009/MX/WP.20 [Chinois seulement[2]]	China's Efforts and Measures to Strengthen Epidemic Surveillance and Control − Document soumis par la Chine
BWC/MSP/2009/MX/WP.21 et Corr.1 [Anglais seulement]	International Cooperation-National Measures − Document soumis par la République islamique d'Iran
BWC/MSP/2009/MX/WP.22 et Corr.1 [Anglais seulement]	International Cooperation-Transfer Denials − Document soumis par la République islamique d'Iran
BWC/MSP/2009/MX/WP.23 [Anglais seulement]	United States Government Efforts to Support Global Capacity for Disease Surveillance and Response − Document soumis par les États-Unis d'Amérique
BWC/MSP/2009/MX/WP.24 [Anglais seulement]	The Establishment of a Mechanism for the Full Implementation of Article X of the Convention − Document soumis par Cuba au nom du Groupe des États non alignés et autres États
BWC/MSP/2009/MX/WP.25 [Anglais seulement]	Specific Capabilities and Experiences in Providing Assistance for Capacity Building: The Example of a German-Ghanaian Collaboration − Document soumis par l'Allemagne
BWC/MSP/2009/MX/WP.26 [Anglais seulement]	Project Proposals for Meeting of Experts − Document soumis par l'Ukraine
BWC/MSP/2009/MX/WP.27 [Russe seulement[3]]	Implementation of Global Strategy Against Infectious Diseases: Contribution of the Russian Federation − Document soumis par la Fédération de Russie
BWC/MSP/2009/MX/WP.28 [Anglais seulement]	Disease Surveillance, Detection, Diagnosis and Containment in Iraq − Document soumis par l'Iraq
BWC/MSP/2009/MX/CRP.1 [Anglais seulement]	Considerations, Lessons, Perspectives, Recommendations, Conclusions and Proposals drawn from the Presentations, Statements, Working Papers and Interventions on the Topics under Discussion at the Meeting
BWC/MSP/2009/MX/CRP.2 [Anglais seulement]	Draft Report of the Meeting of Experts
BWC/MSP/2009/MX/MISC.1 [Anglais/Espagnol/Français seulement]	Liste provisoire des participants

[1] Le texte en chinois est suivi d'une traduction non officielle en anglais.
[2] Le texte en chinois est suivi d'une traduction non officielle en anglais.
[3] Le texte en russe est suivi d'une traduction non officielle en anglais.